

**Rapport pour Madame la Ministre  
de la Culture et de la Communication**

**LE LIVRE A LA TELEVISION**

Olivier Bourgois

16 mars 2000

## Sommaire

Introduction	7
I <u>L'inventaire des émissions qui parlent des livres</u>	11
A. L'inventaire détaillé des émissions de la télévision française	
Emissions quotidiennes:	
Emissions hebdomadaires	13
Emissions mensuelles	15
Emissions occasionnelles au cours de la période concernée:	16
Autres émissions sans caractère culturel	17
Magazines	
Journaux télévisés	
Stations régionales de FR3	18
Liste des films adaptés d'œuvres littéraires:	20
Programmation de pièces de théâtre	22
- La radio	23
B. Historique des émissions littéraires en France.	25
C. L'étranger:	29
Grande-Bretagne	
Allemagne	
Italie	
Espagne	
Belgique	
Pays-Bas	
Etats-Unis	
Conclusions sur l'étranger	34
La situation française apparaît comme exceptionnelle.	34
- Pourquoi cette exception française?	
- Va-t-elle durer?	37

II <u>Le livre et la télévision</u>	39
A. L'Interaction culturelle:	
La télévision concurrence le livre	
- La pratique de la télévision:	
- La pratique du livre:	40
La télévision ne se substitue pas au livre.	42
Mais la télévision modifie l'attitude à l'égard des livres:	45
B. L'Interaction commerciale:	45
La place de la télévision dans la promotion du livre	
Le problème de la publicité.	48
C. L'interaction économique	53
La place du livre dans le monde des mass-media.	
L'édition et les grands groupes de communication.	
- Le livre et les nouveaux supports.	54
- Livre, télévision et droits d'auteur.	56
III. <u>Quelle télévision pour quel livre?</u>	57
A. Les chaînes généralistes:	
Les chaînes privées	
Les chaînes publiques	
B. Les chaînes thématiques.	59
C. La télévision numérique	61
D. Internet.	62
IV. <u>Le Ministère de la Culture et de la Communication entre Livre et Télévision.</u>	
A. Le Ministère de la Culture et le Livre.	63
L'exclusion initiale du livre du champ des affaires culturelles	
Les objectifs:	
Conservation du patrimoine littéraire:	65
Développement de la lecture.	
Pluralité et Création:	66
Promotion du livre français dans le monde.	
B. Le Ministère de la Culture et la Télévision.	
La télévision lieu de création culturelle	
La capacité de la télévision à rendre compte de la vie culturelle	
Légitimité d'une intervention publique en faveur de la culture.	67
Esprit de la télévision d'aujourd'hui	

Rôle du CSA.	69
<u>Conclusions</u>	73
<u>Annexes</u>	75
I- Documentation	
II- Personnalités rencontrées	
III- Programmes de télévision étudiés	
IV- De qui dépendent les chaînes thématiques.	
V- C.V. du rapporteur.	

## INTRODUCTION

En mars 1999, le Salon du Livre a été l'occasion pour un certain nombre de professionnels de l'édition et de la télévision d'exprimer publiquement leurs inquiétudes face à la réduction de la présence du livre dans les programmes des chaînes publiques ou privées de notre pays. Ces inquiétudes étaient notamment exprimées dans un article du *Monde* en date du 30 mars signé d'éditeurs particulièrement attachés à la défense de la littérature, tels que Maurice Nadeau et Paul Otchakovski-Laurens, et d'écrivains de renom, dont certains connaissent bien pour y travailler le fonctionnement des maisons d'éditions, ainsi Roger Grenier ou Jean-Marie Laclavetine.

Les mêmes inquiétudes avaient été exprimées, un an plus tôt, par une voix plus qu'aucune autre autorisée dans le monde de l'audiovisuel, celle de Bernard Pivot. Dans sa "*Remontrance à la ménagère de moins de cinquante ans*", il manifestait avec un humour qui dissimulait mal la gravité de son propos, le pessimisme de son pronostic quant à l'avenir du type d'émissions qu'il anime depuis plus d'un quart de siècle.

Dans les deux cas, ce qui était stigmatisé, c'était, d'une part, la disparition progressive des émissions littéraires qui avaient fleuri en France au cours des vingt dernières années, d'autre part, la tendance accélérée, liée au poids croissant de l'audimat dans les décisions des programmeurs, à repousser les émissions qui survivaient vers des horaires de plus en plus tardifs.

C'est pour répondre à ces préoccupations que Mme Catherine Trautmann a demandé, dès avril 1999, à l'auteur du présent rapport de mener une "*mission d'étude sur la place du livre et de la lecture dans le secteur audiovisuel, notamment public*"...; "*de recenser les obstacles qui peuvent s'opposer à sa plus large présence, de suggérer les moyens susceptibles de les surmonter*", et de lui présenter ses conclusions à échéance de janvier 2000.

Le rôle joué par le rapporteur dans la création et la mise en place de la *Direction du Livre et de la Lecture* et du *Centre National du Livre* au moment même où naissait *Apostrophes*, le regard que pouvait lui donner sur la période qui avait suivi l'expérience acquise comme administrateur d'institutions culturelles, comme conseiller culturel, accessoirement comme auteur et traducteur, enfin des séjours prolongés à l'étranger, notamment aux Etats-Unis, constituaient autant d'atouts pour examiner les problèmes soulevés avec un recul suffisant.

En vue de préparer ses conclusions, le rapporteur a interrogé de très nombreux professionnels du livre, responsables de maisons d'édition, attachés de presse, représentants du S.N.E., et libraires, les dirigeants des chaînes publiques, à peu près tous les journalistes responsables d'émissions littéraires, le président du C.S.A., la

médiatrice de *France-Télévision*, les responsables du livre et de l'audiovisuel au Ministère de la Culture et de la Communication, etc. Il a effectué plusieurs déplacements à l'étranger, notamment à New-York et à Londres. Il a épluché les programmes de la télévision française, visionné de nombreuses émissions, étudié les programmes de télévision de pays comparables à la France. Enfin, il a dépouillé la presse professionnelle, notamment *Livres Hebdo*, et trouvé dans un certain nombre d'ouvrages plus ou moins récents, dont la liste figure en annexe de ce rapport, des éléments essentiels à sa réflexion.

Celle-ci l'a conduit vers des conclusions qui n'étaient pas toujours celles qu'il anticipait au début de son enquête.

D'une part l'examen comparatif des programmes fait apparaître que la place du livre à la télévision continue de constituer une "exception française" et que c'est en tant que telle qu'elle doit être défendue et maintenue.

En second lieu, il semble difficile d'imputer aux chaînes, notamment publiques, les problèmes très réels que fait apparaître l'évolution du chiffre d'affaires de l'édition ou que laissent présager les bouleversements qui se préparent, pour les années à venir, dans l'ensemble de la chaîne du livre.

Troisièmement, la fréquentation assidue de gens qui travaillent dans les métiers du livre et dans ceux de l'audiovisuel fait apparaître une relative méconnaissance réciproque des spécificités de chaque métier.

Chacun de ces métiers est à la veille de mutations considérables: la télévision avec le développement du numérique et de l'interactivité qui devrait se traduire par une articulation pour ne pas dire une confusion progressive entre l'écran de télévision et celui du Net; l'édition avec le basculement progressif d'une partie de ses contenus en dehors du papier (CD-Rom et encore un fois Internet), la mise en cause par le commerce électronique des modes actuels de distribution, la nécessité de "placer" le livre dans tous les lieux de la vie quotidienne, lieux de promotion ou lieux de vente, soit anciens, école, bibliothèque, librairie et presse écrite, soit plus récents, grandes surfaces, émissions de radio et de télévision, soit tout à fait nouveaux, réseaux du Net.

Dans sa tournée des éditeurs, le rapporteur a ressenti chez certains un mélange de pessimisme et d'orgueil à l'égard de la télévision mais aussi, en général, des nouvelles technologies, comme s'ils devaient être les vestales chargées d'entretenir le feu sacré du livre dans un monde étranger, voire hostile. Chez d'autres, au contraire, il a perçu une conscience claire des nouveaux défis et la volonté d'y faire face. Dans les deux cas, la télévision apparaissait, par delà l'attente immédiate (obtenir qu'elle présente au grand public les ouvrages que chacun publie), comme le révélateur des risques et des incertitudes auquel le livre se trouve aujourd'hui confronté.

Voilà pourquoi il est bien vite apparu au rapporteur qu'il ne pouvait pas faire l'économie, au delà d'un simple recensement des programmes consacrés au livre, d'une réflexion plus poussée portant sur l'environnement culturel, technologique et économique dans lequel livre et télévision se côtoient, se concurrencent ou s'épaulent.

A cet égard, il paraît essentiel au rapporteur d'insister dès le départ sur ce qu'il ne faut pas attendre de son rapport.

En aucun cas, il ne saurait être question de suggérer et moins encore d'imposer des formules d'émissions littéraires ou plus généralement culturelles. Cette responsabilité, ce devoir d'imagination, revient aux professionnels. Le rôle que peut jouer ici le Ministère ne peut être que d'encourager les occasions de rencontres entre les deux milieux, le développement des relations entre éditeurs et réalisateurs, et de susciter les idées et les projets, voire d'encourager leur réalisation par des procédures adéquates.

En ce qui concerne la possibilité pour l'Etat d'utiliser le cahier des charges des chaînes publiques pour imposer des règles qui actuellement n'existent pas en matière d'horaire (notamment s'il compense le manque à gagner publicitaire par le biais de la redevance ou d'une subvention), il convient d'abord de souligner combien une telle mesure, même s'il ne faut pas l'exclure a priori, va à contre-courant de l'évolution récente de la programmation des chaînes publiques, ensuite d'analyser toutes les possibilités que la diversification des réseaux de télévision va offrir et de replacer dans cet éventail de moyens les actions du Ministère, du C.S.A. et de l'ensemble des responsables publics en vue d'encourager un nombre suffisant d'émissions consacrées au livre dans la diversité des grilles.

Ce que le présent rapport souhaiterait offrir, préalablement à des propositions concrètes ponctuelles, c'est une réflexion sur la vie actuelle du couple livre-télévision, et sur les moyens d'infléchir la relation entre ces deux vecteurs de l'information, des loisirs et de la culture, en tenant compte de leur nature spécifique. Ce n'est que sur la base de cette réflexion que des propositions d'action, dans des conditions qui bénéficient autant à l'un qu'à l'autre, pourront être envisagées.

\*

\* \*

Quel jugement porter sur la place actuelle du livre à la télévision en France? Cette question reste la première que ce rapport doit aborder.

Une seconde question vient aussitôt s'accrocher à la première: Comment va évoluer la place du livre à la télévision en l'absence d'actions destinées à corriger les évolutions naturelles?

L'étude prospective doit ici tenir compte

- de l'évolution des pratiques culturelles,
- du rôle joué par la télévision dans la promotion commerciale des livres avec le problème posé par l'interdiction de la publicité
- et de l'intégration croissante et mondiale de l'édition au sein de groupes de communication.

Ce sera l'objet de la seconde partie du rapport.

La troisième s'interrogera sur la place que l'on peut attendre pour le livre dans l'espace de la télévision, compte tenu de ses transformations:

- Peut-on imposer aux chaînes généralistes un cahier des charges dans ce domaine?
- Faut-il transférer tout ou partie des émissions littéraires sur les chaînes thématiques?

- Que peut-on attendre des chaînes numériques en tant que supports de telles émissions?
- Quel rôle pourront jouer les sites internet dans la présentation des livres?

Enfin, la quatrième partie portera sur le rôle du Ministère de la Culture et de la Communication entre Livre et Télévision, par rapport aux objectifs de service public qui sont les siens, compte tenu du caractère privé des activités éditoriales, d'une part, et du principe d'indépendance des chaînes dans leurs décisions de programmation, d'autre part.

## I L'inventaire des émissions qui parlent de livres.

Nous présenterons, en premier lieu, un recensement des émissions actuellement présentes sur la grille des différentes chaînes françaises, ensuite un rappel des principales émissions littéraires diffusées dans le passé par la télévision française avec comme point central de référence l'année 1975, enfin un examen comparatif de la situation dans un certain nombre de pays comparables à la France.

Au terme de cet inventaire seront présentées quelques observations sur les causes et les conséquences de ce qui apparaît comme une "exception française": la place notable et la relative pérennité des émissions littéraires dans notre pays, et l'importance qu'y attachent les milieux professionnels et culturels concernés.

- L'inventaire détaillé des émissions de la télévision française auquel nous avons procédé porte, plus particulièrement sur la période du 15 janvier au 4 février 2000.

### Emissions quotidiennes:

#### **- F2**

- Tous les jours de 6h30 à 8h30 *Télématin* peut évoquer des livres . Il en parle de livres tous les matins et plus particulièrement une fois par semaine le mardi (présentation de Françoise Xénakis).

- A 8h30, 12h15 et 17 h20 *Un livre des livres* de Monique Atlan est un spot très bref de présentation d'un titre et de son auteur

Nous donnons ci-dessous les titres présentés au cours des trois semaines concernées.

#### **Lundi**

1<sup>ère</sup> semaine: BH Lévy: *Le siècle de Sartre* (Grasset).

2<sup>ème</sup> semaine: *Le baron Louis* d'Yves Guéna (Perrin).

3<sup>ème</sup> semaine: *Les noces sauvages* de Nikki Gemmel (Belfond).

#### **Mardi**

1<sup>ère</sup> semaine: Grainville *Le Jour De La Fin Du Monde* (Seuil).

2<sup>ème</sup> semaine *Lao Tseu* de Lisa Bresner (Actes Sud).

3<sup>ème</sup> semaine: *Chez qui habitons-nous* de Mathieu Lindon (P.O.L.)

### **Mercredi (livres pour enfants).**

1<sup>ère</sup> semaine: *Les petits Français* de Nicole Lambert.

2<sup>ème</sup> semaine: *Lola en Chine* (Seuil jeunesse).

3<sup>ème</sup> semaine: *Ulysse* de Stéphanie Janicot (Zulma).

### **Jeudi**

1<sup>ère</sup> semaine: *Tohu Bohu* de Richard Jorif (Julliard).

2<sup>ème</sup> semaine: *Pera Palass* de Gérard Oberlé (Cherche-Midi).

3<sup>ème</sup> semaine: *Les tsarines* de Vladimir Fedorovski (Rocher).

### **Vendredi**

1<sup>ère</sup> semaine: *la question humaine* de François Emmanuel.

2<sup>ème</sup> semaine: *La guerre du XXI<sup>e</sup> siècle* de Laurent Muriawec (chez Odile Jacob).

3<sup>ème</sup> semaine: *Balzac et la petite tailleuse chinoise* de Daj Silje (Gallimard).

### **- FR3**

- *Un jour en France* de Marie-Laure Agry de 8h40 à 9h40 peut présenter des écrivains

- *Un livre un jour* d'Olivier Barrot, émission quotidienne de quelques minutes qui très bien située entre *Questions pour un champion* et le *journal* bénéficie d'une audience exceptionnelle. 3,6 millions (31% de parts de marché).

### **Lundi**

1<sup>ère</sup> semaine: Albert Cossery *Les couleurs de l'infamie*. (Losfeld).

2<sup>ème</sup> semaine: *La question humaine* de François Emmanuel. (Stock).

3<sup>ème</sup> semaine: *Mon bonnet de nuit* de Louis-Sébastien Mercier (Mercure de France).

### **Mardi**

1<sup>ère</sup> semaine: *les premières fois qui ont inventé Paris* par P.. Simon. (Picard).

2<sup>ème</sup> semaine: *Siècle* de Bruce Bernard. (Phaidon).

3<sup>ème</sup> semaine: *Phares* de J.C. Fichou (Le chasse-marée).

### **Mercredi**

1<sup>ère</sup> semaine: *Palace* de Jean-Michel Ribes (Actes Sud).

2<sup>ème</sup> semaine: *Pera Palass* de Gérard Oberlé (Cherche-Midi).

3<sup>ème</sup> semaine: *Les tsarines* de Vladimir Fedorovski (Rocher).

### **Jeudi**

1<sup>ère</sup> semaine: *Le Pire n'est même pas certain* de Voutch (Cherche-Midi).

2<sup>ème</sup> semaine: *Une affaire de viol* Chester Himes (André Dimanche)

3<sup>ème</sup> semaine: *Le petit Robert des noms propres*

### **Vendredi**

1<sup>ère</sup> semaine: *Pluie de Paris* par Anars Hevesi (Syrtes)

2<sup>ème</sup> semaine: *Romans* de B. Franck (Flammarion).

3<sup>ème</sup> semaine: *Noir comme d'habitude* d'Annie Saumont (Julliard).

## **Samedi**

1<sup>ère</sup> semaine: *Eloise à Paris* de Kay Thompson (Gallimard Jeunesse)

2<sup>ème</sup> semaine: *Les frères Jacques* d'Eric Zimmermann (édition Carpentier)

3<sup>ème</sup> semaine: *Proust, la cathédrale du Temps* de Jean-Yves Tadié (Gallimard-Découvertes).

### **- 5ème**

8h10 *Les écrans du savoir* quotidien en semaine sauf le mercredi parlent de livres

### **- Canal +**

*Nulle Part Ailleurs* tous les jours du lundi au vendredi de 18h 30 à 20h20 en clair avec des présentations régulières de livres qui peuvent intéresser le public de l'émission. Une émission très appréciée des éditeurs quant à ses effets sur les ventes mais avec des hauts et des bas.

### **- LCI**

En semaine *La Culture Aussi* avec Daniela Lumbroso tous les jours repris dans la journée et le monde des idées plusieurs fois par semaine.

### **- Paris-Première**

19h30 à 20h L'émission culturelle *Rive droite rive gauche* de Thierry Ardisson tous les jours du lundi au vendredi reprise à différentes heures de la journée.

## **Emissions hebdomadaires**

### **- Le lundi**

- 5<sup>ème</sup>

10h50 reprise de *Droit d'auteurs* du dimanche.

### **- Seasons**

20h45 *Bouquinage* actualité de presse et littéraire sur la chasse, la pêche et la nature, portraits d'écrivains amoureux de la nature également le mardi

### **- Le mardi**

### **- FR2**

*Télématin* à 8h20 avec Françoise Xénakis

### **- Paris Première**

21h *Le gai savoir* de F.O. Giesbert seule émission littéraire en première partie de soirée

1<sup>ère</sup> semaine P. Zarka un communisme à usage immédiat; P. Poivre d'Arvor et E. Zenmour: Les rats de garde; A. Genestar: Le baraquement américain; B. Morrot: Propos de la presse des corrompus et autres fossoyeurs; S. Mesnier: Un été corsé.

## **Le mercredi**

Pas d'émission particulière le mercredi pour les enfants.

F2 1h 05 du matin, *DES MOTS pour le DIRE*, magazine culturel de Philippe Lefait.

1ère semaine non diffusée

2è semaine Ralph Rumboy Le Consul Ed Alia ; Trois livres de et sur Guy Debord

3è semaine Bilal : B.D et Jacques Le Goff : 4 ouvrages dont le Dictionnaire de l'Occident médiéval.

## **Le jeudi**

**5<sup>ème</sup>**

8h15 dans les *Ecrans du savoir: Aventuriers et écrivains*, émission hebdomadaire

1ère semaine Klaus Mann

2è semaine George Orwell.

3è semaine Bruce Chatwin

## **Le vendredi**

**F2**

De 22h45 à 0h05 (en principe) *Bouillon de Culture*.

L'émission de Bernard Pivot n'a pas besoin d'être présentée. Elle est l'émission de référence. Son audience est de l'ordre de 1 million d'auditeurs (10% de parts de marché.)

1ère semaine: *les recettes des best-sellers*: Marc Lévy; Max. Gallo, Jo Soares, Jacques Tardi et Daniel Pennac, Dal Siljie

2è semaine: *les aventures de Jean-Paul Sartre* avec B.H. Lévy, Denis Bertholet, Michel-Antoine Burnier, Philippe Petit, Olivier Wickers

3<sup>ème</sup> semaine: *Racontez-nous votre enfance* Hélène Cixous, Irène Frain, Dominique Jamet, Alain Rémond.

**5<sup>ème</sup>**

Dans les *écrans du savoir* 9h *Galilée littérature jeunesse*

1ère semaine *Le cirque de la lune* (Gallimard jeunesse).

2è semaine: *ça plane pour Callaghan* (Gallimard Jeunesse).

9h20 *Abécédaire du polar* émission hebdomadaire.

1<sup>ère</sup> semaine L'évolution du discours sur la sexualité dans le polar.

2<sup>ème</sup> semaine *N comme neige* par Marc Villard

## **Le samedi**

**FR 2**

*Thé ou café* de Catherine Ceylac peut présenter des écrivains.

**FR3**

*Un siècle d'écrivains* de Bernard Rapp

Environ 260 000 et 4,7% de parts de marché

Seule émission consacrée aux grands écrivains du patrimoine littéraire

1ère semaine Oh55 à 1h45 Virginia Woolf

2ème semaine Oh05 à 0h55 Michel de Ghedelrode.

3ème semaine 0h à Oh50 Erskine Caldwell

## **LCI**

***Place au Livre de Patrick Poivre d'Arvor*** 14h40 avec

1ère semaine: GO Chateaufort, et Alain Duault

2ème semaine Joseph Sitruk et Daniel Rondeau

3<sup>ème</sup> semaine Alain Guede et Bernard Frank.

## **Paris Première**

*Les 50 livres du siècle* 19h55 à 20h repris à 23h20 tous les samedis et tous les dimanches.

## **- Le dimanche**

### **FR 2**

***Thé ou café de Catherine Ceylac*** peut présenter des écrivains.

***Les émissions religieuses*** peuvent comporter l'intervention d'écrivains, par exemple

1ère semaine 10h Présence Protestante Jean Malaurie

### **5<sup>ème</sup>**

***Droit d'auteurs de F. Ferney*** 11H avec

1ère semaine Marcel Detienne, Bernard Sergent Jean-Christophe Tamisier, Dominique Briquet.

2ème semaine Christian Colombani, Emmanuel Carrère, Eric Faye, écrivains, Charlotte Rampling, comédienne.

3<sup>ème</sup> semaine Jean Baudrillard avec Chantal Thomas et Marc Guillaume

L'émission a un public limité, compte tenu de la chaîne et de l'horaire, mais est très appréciée des professionnels.

### **TV5**

14 h 30 *Bouillon de Culture* reprise de l'émission du vendredi précédent.

### **FR2**

3h20 *Bouillon de Culture* reprise de l'émission du vendredi précédent.

## **- Emissions mensuelles**

## **- Un mardi par mois**

### **F3**

23h05 **Texto** une nouvelle émission mensuelle présentée par Philippe Bertrand et qui s'attache à la lecture et à la vie du livre avec la présence de libraires et de lecteurs.

18 janvier Spécial polars .

### - Un jeudi par mois

**TF1** 0h20 **Vol de Nuit** de Patrick Poivred'Arvor, nouvelle émission après la disparition d'*Ex-libris*.

27 janvier Spécial BD. avec Jean Giraud, Jacques Tardi, Daniel Pennac, Jean Van Hamme.

### **Emissions occasionnelles au cours de la période concernée:**

FR3

*Finale des dicos d'or* avec Bernard Pivot le samedi 15 janvier première partie de soirée 21h05 à 23h25

Magazine questions d'identité: les langues de France avec Amin Maalouf, écrivain.

Arte (au cours de la période avec des rediffusions)

*Soirée Ibsen* Portrait Et Le Canard Sauvage Film Avec Bruno Ganz

Soirée Barrie et Peter Pan

La romancière cubaine Zoé Valdes

Gilles Martinet écrivain et journaliste.

Jorge Semprun dans le cadre de Métropolis.

**TV5**

*Si j'ose écrire* émission culturelle belge avec des écrivains (Marcel Moreau et Jean Louvet)

*Noms de dieux* émission belge avec Marek Halter

### **Chaînes thématiques**

#### **Planète**

Eugène Ionesco repris sur Planète 2

Alejo Carpentier.

#### **Chaîne Histoire**

La légende d'Arthur.

Il était une fois les grands-mères avec Paula Jacques.

Jules Verne.

Le marquis de Sade

Histoire

Roger Caillois (série Archives du XX<sup>e</sup> siècle en plusieurs épisodes)

#### **Forum**



**Arte** 25 minutes dont littérature 0.

Sur **FR 2**, la littérature est surtout évoquée au journal de la nuit alors que sur FR 3 elle se répartit entre le journal de 19h et Soir 3. Les sujets durent rarement plus de 45".

Sont surtout représentés les ouvrages socio-politiques et le prix *France Télévision*

Les auteurs sont très rarement invités au journal. Le seul dans la période considérée est Philippe Seguin qui est évidemment là plus comme homme politique que comme auteur.

- Enfin, il faut mentionner les émissions réalisées par les **stations régionales** de FR3.

### France 3 Alsace

Entre les lignes: 2 émissions par mois - 26' - samedi 12h 55 (3/4 invités par émission).

Bonjour! – 26' – quotidienne 12h50 (environ 6 auteurs invités par mois.)

So wie so – 26' – hebdomadaire dialectale 16h40 (3 invités par mois).

### France 3 Aquitaine

Journal télévisé, 2 invités chaque mois – 2'30.

Magazines de la rédaction: Aquitaine première 1 écrivain par mois – 5' en images.

Aquimag: chronique avec invité une fois par semaine – Mardi 12h45.

### France 3 Bourgogne-Franche-Comté

Dans chaque émission épisodiquement présentation d'un livre:

Dans l'air du temps –26' – lundi au vendredi 12h50.

Affaires de goût – 26' – samedi 11h45.

Côté maison – 26' – samedi 14h10.

### France 3 Corse

Meziornu 5' - 12h 50, jeudi, centré sur les livres édités en Corse.

### France 3 Limousin-Poitou-Charentes

Autour de Midi 13h en semaine 5 à 6' – 2 invités chaque mois

Autour de samedi midi – présentation de livres culinaires.

12/13 rubrique culturelle – mercredi.

### France 3 Lorraine-Champagne-Ardennes

Entrez, c'est ouvert en semaine à 12h50. 30'. Le mercredi Le coin du libraire – 5' - auteurs de la région.

### France 3 Méditerranée

Le bleu vous va si bien tous les samedis 16h – 52'.

### France 3 Nord-Pas de Calais Picardie

Tout le monde descend 12h45 en semaine 26' le mercredi présente des livres.

Ronny coup de cœur 22' le samedi 17h10 et le dimanche 11h50. Présentation ponctuelle d'un livre.

## France 3 Normandie

Livres à la page 26' périodicité aléatoire.

13 heures en Normandie 4 à 5' Une fois par semaine au minimum.

Télépomme 4'. Un auteur au minimum dans chacune de ses émissions ; samedi, 17h, participation de l'auteur à toute l'émission et intervention sur son livre.

Hors sujet – 26' – est entièrement consacré à l'écriture.

Dans les émissions de programme, "au coup par coup" des unitaires au rythme d'un ou deux par an (Carnet de bord: 13')

## France 3 Ouest

12/13 Ouest (épisodique) en semaine.

En prévision 5' x 5 sujets consacrés à l'édition littéraire.

## France 3 Paris Ile de France Centre

L'invité du samedi 26'

Confidentiel Média 13' dimanche 12h15.

## France 3 Rhône-Alpes Auvergne

La vie d'ici 26' en semaine à 12h45. 54.

Autrement dit 26' samedi 11h45 (épisodiquement émission entièrement consacrée à un écrivain).

## France 3 Sud

Vent Sud une fois par semaine présente 3 un livre ou un écrivain ou les deux.

Bonjour l'ancêtre 26' samedi 17h en fin d'émission propose 4 ou 5 ouvrages scientifiques (sciences de la terre).

Viure al pais – 26' – dimanche 11h45, un agenda évoque les éditions occitanes et catalanes.

Au total, on dénombre plus de 1200 présentations d'ouvrages (étant entendu que le même ouvrage peut être présenté plusieurs fois) et une bonne promotion de la littérature propre à chaque région soit qu'elle ait un caractère local soit qu'elle soit l'œuvre d'écrivains du cru..

En conclusion, on constate:

- Une présence du livre, que l'on est droit de juger insuffisante par rapport au passé mais qui demeure significative sur les chaînes publiques françaises.

- Sur la 2<sup>axée</sup> sur *Bouillon de Culture*, avec le spot *un livre des livres* trois fois par jour

- Sur la 3<sup>axée</sup> sur *Un siècle d'écrivains*, émission hebdomadaire, avec *un livre un jour*, émission quotidienne bien située sur la grille, et une émission mensuelle *Texto*, sur laquelle il est difficile de porter un jugement compte tenu de sa nouveauté mais qui ne fait pas oublier la disparition de *Qu'est-ce qu'elle dit Zazie*..

- Sur la 5<sup>ème</sup> axée sur *Droits d'auteurs*, plusieurs émissions dans les *écrans du savoir*.

- L'absence d'émissions littéraires destinée aux jeunes.

- Quelques autres émissions présentent des livres en particulier *Télématin* sur France 2.

- Sur Arte, l'absence d'une émission littéraire constitue, par rapport aux autres chaînes, un paradoxe que les responsables expliquent par le caractère franco-allemand de la chaîne qui empêche la promotion de livres à l'occasion de leur publication.

- Il n'en reste pas moins que, sur les chaînes publiques, on parle beaucoup plus du livre que des autres formes de culture à l'exception du cinéma, notamment la danse, le théâtre, l'opéra, ou la musique.

Sur les chaînes privées, TF1 et M6, le livre est totalement absent en dehors de *Vol de Nuit* de PPDA qui, compte tenu de son heure de passage, fonctionne comme une sorte de clause de cahier des charges imposée par le journaliste-vedette de TF1.

Cette absence totale d'émissions littéraires sur les chaînes privées confirme le caractère non commercial de telles émissions.

Sur les chaînes câblées, ( comme *Encyclopedia*, *Planète* et *Planète 2*, *Odysée*, *Forum*, *Escale*, *Histoire*) on constate une présence indirecte du livre qui est à l'évidence à l'origine d'un grand nombre de sujets.

Seule *Paris Première* a une émission proprement littéraire. Le caractère de la chaîne permet de programmer cette émission en première partie de soirée. C'est actuellement la seule qui bénéficie d'un tel horaire.

Au total, on dénombre pour la période concernée (trois semaines) au moins soixante-dix auteurs vivants présents à l'écran ou mentionnés sur l'ensemble des chaînes nationales.

La littérature est également présente sous forme de fictions (films ou téléfilms) et de pièces de théâtres que l'on s'est efforcé de recenser.

- En ce qui concerne la fiction:

Liste des films adaptés d'œuvres littéraires présentés au cours de cette période:

### **FR3**

Le Décaméron de Fellini d'après Boccace

Sous le Soleil de Satan d'après Bernanos.

### **Ciné Cinéma 1**

Tess adaptation de Tess d'Urberville de Thomas Hardy par Roman Polanski rediffusé le

Looking for Richard d'Al Pacino d'après Richard III de Shakespeare.

Le roi des Aulnes d'après Michel Tournier par Volker Schlöndorff

Fort Saganne d'après Louis Gardel.

### **Cinémas 2**

La dame aux camélias téléfilm d'après Dumas fils..

### **Cinémas 3.**

Tessa

### **Ciné Classics.**

La Ragazza de Comencini d'après Moravia.

La symphonie pastorale d'après André Gide.

La chartreuse de Parme de Christian Jacque.

Le colonel Chabert de René Le Hénaff.

Le bel Antonio d'après Carlo Cassola

L'homme invisible d'après Wells.

**Tous ces films très anciens.**

### **Cinefaz.**

Les Contes de Canterbury de Pasolini d'après Chaucer.

Le Décaméron de Boccace adapté par Pasolini.

### **Cinétoile.**

L'idiot de Dostoïevski avec Gérard Philippe et Edwige Feuillère.

### **Festival.**

Ces beaux messieurs du bois doré adapté de George Sand.

### **Histoire.**

L'allée du roi adapté de F. Chandernagor.

Au cœur des ténèbres téléfilm d'après Joseph Conrad.

Guerre et Paix de Bondarchouk d'après Tolstoï.

### **Canal Plus.**

Pinocchio de Comencini d'après Collodi.

Nez de cuir film d'après La Varende.

### **TCM.**

Les quatre filles du Dr March d'après Louisa May Alcott.

### **Cinéstar.**

L'agent secret d'après Joseph Conrad.

### **Teva.**

Descente aux enfers d'après David Goodis.

### **TCM.**

Chaque semaine Maigret.

La fiction tirée d'œuvres littéraires est totalement absente, dans la période considérée, des chaînes généralistes notamment publiques. Quand l'adaptation n'est pas tirée d'une œuvre classique très connue, il est en général impossible à la lecture des programmes de repérer de quelle œuvre contemporaine elle est tirée.

En ce qui concerne le théâtre, il a pratiquement disparu de la programmation des chaînes publiques, du moins dans cette période-là de l'année. Il est vrai que la conception de "Au théâtre ce soir" tournait le dos à la spécificité de la télévision mais rien ne semble fait pour l'adaptation télévisée des œuvres théâtrales en dehors de la programmation de versions cinéma.

- Programmation de pièces de théâtre

**TCM** La folle de Chaillot de Giraudoux.

**Arte** présente Le Canard Sauvage dans le cadre de la soirée Ibsen.

**A Paris Première, le théâtre est quotidien à 15h en semaine;**

Les Fourberies de Scapin de Molière mise en scène J.L. Moreau;

L'archipel Lenoir de Salacrou.

Remarie-moi de Nicole de Buron.

Largo Desolato de Vaclav Havel.

Je me souviens de G. Perec.

Les Enfants d'Edouard de Sauvajon.

Les Bons Bourgeois de Obaldia;

Une Folie de Sacha Guitry;

La Mouette de Tchekhov;

Le Faiseur de Balzac;

Et quatre pièces de boulevard.

La plupart de ces mises en scène sont relativement anciennes et viennent du fonds de la télévision publique, qui ne se renouvelle pas..

**Histoire;**

Richard II,

Richard III, et

Le roi Jean, de Shakespeare;

**Adaptés par la BBC.**

**Festival.**

Le Voyage de M. Perrichon de Labiche.

Le Bourgeois gentilhomme de Molière théâtre avec Michel Serrault;

**Comédie et Festival** L'excès contraire théâtre par Françoise Sagan.

Au total, sur trois semaines:

26 adaptations sous forme de films ou téléfilms la plupart très anciens d'œuvres littéraires sur 3 semaines.

19 pièces de théâtre d'auteurs connus, toutes sur les chaînes câblées et pour l'essentiel sur *Paris-Première*.

- La radio est, pour le livre, un instrument de promotion particulièrement efficace. La parole est dans la continuité naturelle du livre et il serait vain de tenter de dénombrer le nombre d'auteurs présents sur l'ensemble des radios pour une période donnée. Nous nous limiterons à quelques constatations.

L'existence sur **France Inter**, un dimanche sur quatre, de la version "livres" du *Masque et la Plume*", émission animée par Jérôme Garcin avec la présence d'un certain nombre de critiques importants et d'un libraire. Il n'existe actuellement aucun équivalent de cette émission, volontiers polémique, à la télévision.

L'importance considérable du livre à **France-Culture**.

Notamment chronique de Jean-Louis Ezine à 8h03.

8h30 les chemins de la connaissance \*Ma: Sylla de F. Hinard

Feuilleton (actuellement isabelle Eberhardt) à 11h 20'

Marque-page à 11h24 cinq minutes

17h25 poésie sur parole cinq minutes

22h30 surpris par la nuit \* L Copi Ma Algériens

00h 0h35du jour au lendemain d'Alain Veinstein \*L J. Dupin, Ma Julie Wolkenstein, Me François Bon J Dominique Sigaud V Dominique Desanti sur Desnos.

Mercredi 12h l'esprit critique La littérature

Me, je, ve 21h30 Fiction 30 avec Olivier Rolin.

mardi 14h grammaire

jeudi 14h les jeudis littéraires par P. Casanova, \*poésie Cl. Paulhan et des revues.

19h30 en vivant en écrivant par G. Brisac avec Jean Rolin et François Bon.

**mais peu de choses pendant le week-end**

samedi 18h poésie sur parole \* la nouvelle poésie espagnole

10h concordance des temps de JN Jeanneney. \* Jean Favier

20h50 mauvais genre de F. Angelier \* Hannibal de Thomas Harris

dimanche 16 h attention à la littérature de C. Mourthé. \* Vargas et le polar

21h30 vestiaire de J.L. Ezine \* Michel Serres

0h05 le gai savoir par G. Gromer\* Marcel Detienne. I

Certes l'audience de la station est faible mais elle couvre d'une façon très complète l'activité éditoriale dans des conditions dont il n'existe, bien sûr, aucun équivalent à la télévision.

Il convient de noter, quand on compare **France-Culture** à son équivalent britannique **BBC4**, qu'à la différence de sa consœur la radio française pratique très peu ou pas du tout la lecture continue de textes classiques ou contemporains alors que ce type de lecture est quotidien sur la station d'outre-Manche et que les pièces

de théâtre radiodiffusées, qui en Angleterre encore sont un élément persistant des traditions de la BBC, ont, en France, à peu près totalement disparu.

Enfin parmi les nombreuses stations qui parlent souvent, et à des heures de grande écoute, notamment le matin, de la production éditoriale, il convient de faire une mention particulière des programmes de J.P. Tison sur **RTL** qui sont sans doute les plus suivis.

D'une façon générale, il convient de souligner que la radio a une beaucoup plus grande souplesse que la télévision pour créer de nouvelles formules d'émission autour du livre. On peut ainsi avoir:

- Des interviews d'auteur en ou hors studio;
- Des reportages;
- Des présentations critiques de nouveautés;
- Une interview d'auteur par un autre auteur;
- Des débats entre critiques (type *Le Masque et la Plume*);
- Des lectures d'extraits (fréquentes en Allemagne, en Italie et à la BBC, beaucoup plus rares en France).

Mais ce type d'émissions littéraires est surtout le fait des grandes stations traditionnelles et n'apparaît guère sur les nouvelles stations qui ont bouleversé le paysage radiophonique.

## - Historique des émissions littéraires en France.

Pour porter un jugement sur l'état actuel des émissions littéraires en France, il est indispensable d'en rappeler brièvement l'histoire.

Les débuts de la télévision française dans les années cinquante ont été marquées par une philosophie de service public qui paraît aujourd'hui quelque peu datée mais sans laquelle ne s'expliquerait pas la naissance et la multiplication d'émissions qui ont marqué profondément la mémoire que nous avons de la télévision, et continuent de servir de référence.

Le nouvel instrument devait, pour ses premiers promoteurs, apporter, en même temps que la distraction et l'information, la culture. Pour remplir cet objectif ont été peu à peu créées des émissions dont beaucoup ont duré autant et plus que le monopole de la première chaîne. Elles couvraient les différents domaines de l'éducation et de la culture, des sciences exactes à l'histoire et incluaient, à ce titre, le livre dans sa dimension littéraire.

C'était *La Caméra Explore le Temps, Les Grands Interprètes, En Votre Ame et Conscience, Sciences d'Aujourd'hui, le Magazine des Arts, les Dossiers de l'Ecran, le Grand Echiquier.*

C'était surtout dans le domaine qui nous intéresse, *Lectures pour Tous*, plus tard, *Italiques, Bibliothèque de Poche, Post-Scriptum, Italiques*, enfin *Apostrophes*.

Cette floraison d'émissions correspond à ce qu'on pourrait appeler l'âge "pédagogique" ou, pour ceux qui n'en ont pas la nostalgie, comme Pierre Bourdieu, "pédagogico-paternaliste" de la télévision .

L'émission littéraire à la française a été inventée, rappelons-le, par Pierre Dumayet en 1953 avec Pierre Desgraupes et Max-Pol Fouchet. *Lectures pour Tous* inaugure le traitement du livre à la télévision sous la forme de l'interview d'auteur. L'émission étant, en général, une succession de trois interviews en tête-à-tête.

On garde le souvenir, entre autres, de l'extraordinaire numéro de Louis-Ferdinand Céline qui a marqué son retour dans la vie littéraire française.

*Lectures pour Tous* fait donc date mais il faut noter que son audience est passée de 50% en 1958 à 30% en 1963 et à 5% en 1967.

Cette évolution peut s'expliquer par la fin de la chaîne unique mais aussi par le fait que la télévision est entrée, au cours de cette période, dans la quasi-totalité des foyers. Les nouveaux téléspectateurs exprimaient, dès lors, par leurs choix entre chaînes une attente différente de celle des catégories touchées par la télévision à ses débuts.

En 1975, Bernard Pivot, avec *Apostrophes*, modifie donc la formule de l'émission littéraire en réunissant plusieurs écrivains sur le même plateau, en introduisant un public et en faisant du talent de l'animateur de l'émission la clé de son succès. Ce succès est spectaculaire. Mais il ne faut pas perdre de vue que, même ainsi, il ne

touche qu'une partie de l'audience potentielle de la chaîne au moment où l'émission est programmée, et que celle-ci reste toujours très en dessous de celle de la chaîne concurrente.

Compte tenu de son impact culturel, la formule d'*Apostrophes* a fait date au point d'être imitée tant en France qu'à l'étranger et d'avoir survécu à la disparition du titre *Apostrophes*, en 1990, et à sa transformation en *Bouillon de Culture*, malgré la volonté affichée de Bernard Pivot d'initier une formule différente.

Envers et contre tout, *Apostrophes* reste la référence, à la fois par le souvenir de la "grand messe" de la vie littéraire qu'elle constituait à un moment historique de la vie de la télévision, par l'audience qu'elle trouvait, qu'aucune émission culturelle n'a atteinte, par le contact qu'elle établissait entre le monde du livre et un public très varié incluant des "non-lecteurs" et par son impact exceptionnel sur les ventes de livres (qui conduisait les éditeurs à adapter leurs pratiques commerciales au calendrier de l'émission).

Sa disparition a suscité et continue de susciter les regrets au point de donner le sentiment à certains que la télévision traite le livre moins bien qu'à l'époque où cette émission battait son plein.

Il a paru intéressant de faire un recensement de l'ensemble des émissions consacrées au livre, en 1975, soit il y a 25 ans, pour comparer la situation d'alors à celle d'aujourd'hui. Mais il faut savoir qu'entre 1954 et aujourd'hui, c'est une centaines de formules d'émission différentes qui se sont succédées, la plupart très éphémères.

En 1975, pour revenir à notre date de référence, un élément conjoncturel joue, sur les deux chaînes publiques, en faveur du livre à savoir que la Première Chaîne est présidée par Jean Cazeneuve, normalien et professeur à la Sorbonne, et surtout la Deuxième (Antenne 2) par Marcel Jullian, l'une des plus fortes personnalités du monde de l'édition d'alors. La formation et le passé professionnel des deux principaux responsables de la télévision publique ont pu les conduire à mettre l'accent sur le livre à un moment où la dynamique de la télévision tendait à l'en éloigner.

Dans la programmation de 1975, on trouve ainsi:

Sur **Antenne 2** dont Marcel Jullian fait la principale chaîne littéraire:

- Un livre présenté chaque jour à 18h45 "*Le livre du jour*", qui correspond à peu près à l'émission actuelle d'Olivier Barrot.

- Une intervention de Bernard Pivot chaque lundi dans le journal: *Le livre de la semaine* qui n'existe plus.

- A 21h40, le vendredi, *Apostrophes* précédé d'une apparition de Bernard Pivot dans le journal de 20h, qui a également disparu. Signalons qu'à cette époque, l'émission de Pivot se poursuivait pendant tout l'été ou presque, et que le nombre annuel des émissions était de 50 contre 40 aujourd'hui.

La présentation quasi quotidienne d'un auteur et d'un livre dans "*le journal des journaux et des livres*" sous la rubrique *Un livre un auteur*, vers 17h30, qui a aussi disparu.

Et, dans *Aujourd'hui Madame*, à partir de 14h35, au moins une émission par semaine avec un débat sur les livres, dont on peut considérer que l'équivalent actuel est *Télématin*.

Un livre pouvait apparaître sur Antenne 2 à 14h35, 17h30, 18h50, 20h, 20h35 et 21h40.

- Sur TF1: on avait:

Tous les mardis soirs à 21h45, en alternance *Pleine Page* (avec André Bourin et Pierre Sipriot), émission très traditionnelle dans sa conception, et *Best-Sellers* (avec Jean Ferniot et Christine Collange). Il faut noter que les deux émissions sont jugées mauvaises par le mémoire présenté à l'ENSB à l'époque et cité dans notre bibliographie.

Un jeudi sur deux, *le Club de dix heures* qui présentait des écrivains parmi d'autres invités, selon la formule dite aujourd'hui du *talk show*, qui est la plus répandue à l'étranger.

Tous les mercredis après-midi dans le *Club des clubs*, émission pour enfants, une séquence "*De Livre en Livre*" vers 15h25. Une telle émission n'existe plus.

A cela s'ajoutaient des insertions dans les journaux d'information, apparemment plus fréquentes qu'aujourd'hui.

Le rôle tenu alors par La Une est aujourd'hui, mutatis mutandis, celui de FR3. Et l'on peut noter là, pour nuancer l'impression de décrue, qu'*Un siècle d'écrivains* constitue, par rapport à 1975, un nouveauté sans équivalent à l'époque.

Au total, un recensement opéré sur les deux chaînes entre le 24 mars et le 4 avril 1975 faisait apparaître la mention de 41 titres soit en moyenne 4 titres par jour.

En résumé, il serait exagéré de dire que le livre est dramatiquement moins présent à la télévision en 2000 qu'en 1975.

En parallèle, on notera que, dans le même temps, (point qui sera analysé plus loin), le chiffre d'affaires de l'édition a stagné en francs constants tandis que l'usage de la télévision s'est considérablement accru.

Par contre, il est impossible de nier que les horaires d'aujourd'hui sont moins favorables à la présentation des livres.

*Télématin* qui prend la place de *Aujourd'hui Madame* remplace un temps de disponibilité dans l'après-midi par un moment d'activité dans la maison avant le départ au bureau. On est passé d'une France où la femme-type était la femme au foyer à une France où la grande majorité des "ménagères de moins de cinquante ans" travaillent.

Les grandes émissions ont bien été, comme s'en plaignent les professionnels du livre, repoussées de plus en plus tard.

Celle de Bernard Pivot est passée de 21h30 à 22h50 ou plus.

Les autres sont toutes passées de la deuxième à la troisième partie de la soirée, de plus en plus tard dans la nuit. Ainsi *Qu'est-ce qu'elle dit Zazie*, jusqu'à sa disparition, *Un siècle d'écrivains*, ou l'émission de PPDA.

Enfin, le parallèle entre 1975 et 2000 a l'inconvénient de passer sous silence l'apparition puis la disparition de nombreuses émissions de qualité comme *Ex-Libris* de Patrick Poivre d'Arvor, les émissions successives de Bernard Rapp comme *Jamais sans mon livre*, ou les émissions de Jean d'Ormesson avec Olivier Barrot qui témoignent toutes de la vitalité, au cours de cette période, des réalisations littéraires de la télévision. Il laisse également de côté l'impact de certaines émissions culturelles plus générales comme *La Marche du Siècle* de Jean-Marie Cavada et *Métropolis* de P.A. Boutang qui se poursuivent, sous divers avatars, et le *Cercle de Minuit*, les émissions de Michel Polac et d'autres, disparues peu à peu de la programmation et notamment des chaînes généralistes.

- Les émissions littéraires à l'étranger:

Un tour d'horizon des émissions qui parlent du livre dans les pays proches du nôtre conduit à relativiser considérablement le pessimisme auquel on pourrait être enclin au terme d'un examen de la situation en France de telles émissions .

En Grande-Bretagne, l'écrivain Julian Barnes s'étonnait récemment d'avoir été invité au journal de 13 heures à la télévision française lors de la sortie de l'un de ses livres dans notre pays. "Pour passer à la télévision en Angleterre, disait-il, il aurait fallu que j'aie violé une petite fille ou assassiné un facteur."

Alors que la **BBC** est constamment et depuis longtemps citée en exemple comme la télévision de service public par excellence, il n'existe plus aujourd'hui aucune émission proprement littéraire à la télévision britannique, qu'elle soit publique ou privée, et rien qui puisse se comparer à *Bouillon de Culture*. Il y a eu, dans le passé, quelques émissions littéraires comme *Booked* de Nigella Lawson ou *Bookworm* qui ont été interrompues. **Channel 4** avait une émission dans le style de NPA, qui s'adressait au public jeune et qui a été également supprimée.

Actuellement la seule émission sur laquelle on entend occasionnellement parler de livre est *Late Review* sur **BBC2** qui est consacrée aux arts en général et qui doit changer d'horaire et de nom à partir du printemps.

En ce qui concerne le secteur privé, **Sky** diffuse *Book Show* où sont présentés 4 ou 5 ouvrages, du roman au livre de cuisine, sous formes d'interviews de 5 minutes le dimanche à 11h30 rediffusé à 20h30 et sponsorisé par BOL, service de vente en ligne de Bertelsmann. Cette émission existe depuis six ans et veille soigneusement à ne pas être intellectuelle.

On notera, par ailleurs, une certaine raréfaction des *talk shows* qui sont ailleurs un instrument essentiel de la promotion des nouveautés.

A la radio, le livre est plus présent. **BBC4** conserve l'ancienne tradition de la BBC de lectures suivies d'ouvrages anciens ou plus récents.

Enfin, il convient peut-être d'opposer cette relative absence du livre sur les chaînes britanniques l'exceptionnelle importance de la couverture littéraire dans la presse écrite d'outre-Manche et notamment dans les hebdomadaires.

En Allemagne, très peu de plages sont actuellement réservées à la littérature sur les écrans allemands. Il s'agit alors d'émissions sans caractère régulier et consacrées à un auteur, par exemple Astrid Lindgen (livres pour enfants), Yasar Kemal, Heinrich Böll.

Seule la chaîne régionale **Südwest 3** a lancé une émission littéraire du type de *Bouillon de Culture*; le *Club des Poètes*, mensuelle depuis 1997.

Les sujets littéraires sont beaucoup plus présents à la radio. Chaque réseau régional a au moins une station culturelle avec un programme littéraire quotidien. Les programmes les plus écoutés sont les lectures de textes classiques ou contemporains.

En Italie, par le passé, plusieurs émissions spécifiques sur le livre, sur le modèle d'*Apostrophes*, ont été diffusées par la RAI, notamment sur **RAI3**, l'émission *Babele*, du journaliste Corrado Augias, devenu entre-temps député européen. Diffusée le dimanche soir, sur 55 minutes, elle comportait des séquences très diverses un court débat, un billet critique, la présentation d'un ouvrage par un personnage public, un jeu et la lecture d'une nouvelle et constituait un vrai effort pour créer une formule nouvelle. Aucune émission de ce type n'existe plus.

Actuellement, l'émission quotidienne du matin, *Unomattina* sur **Rai Uno** se rapproche de *Télématin* sur FR 2 et accueille des auteurs venus présenter un ouvrage à l'occasion de sa parution.

**Rai 3** propose tous les jours de la semaine à 13h30 *T3 Cultura*, page culturelle du *Telegiornale*. Cette émission de 15-20 minutes traite de toute l'actualité culturelle et notamment de la littérature.

**Rai 3** programme également tous les dimanches un jeu télévisé portant sur un livre donné.

Selon le responsable de *Telecultura*, Roberto Sadun, des projets d'émissions à vocation littéraire sont à l'étude mais il n'existe rien de précis pour le moment.

**Rai educazione**, chaîne diffusée en clair par satellite présente en partenariat avec le ministère de l'éducation, des émissions didactiques et prépare actuellement des cycles d'émissions sur la littérature en 30 épisodes: *Histoire de la littérature italienne de Edoardo Sanguineti, les trésors de la poésie italienne des origines à nos jours, Poètes et écrivains italiens du Xxème siècle*.

Il existe également un programme intitulé *Vedo, sento, leggo*, qui diffuse depuis 1998 et jusqu'au mois de juin 2000, des adaptations cinématographiques ou télévisées tirées de cent chefs-d'œuvre de la littérature. Ces films sont précédés d'une présentation par des critiques littéraires, des acteurs ou des réalisateurs.

En ce qui concerne les télévisions privées, **Télépiù**, filiale italienne du groupe Canal +, est la seule chaîne à présenter, deux fois par mois, une émission consacrée exclusivement au livre. *Contesto* offre une discussion autour d'un livre, pas forcément d'actualité, choisi par le présentateur Emilio Tadini, conseiller auprès de la Foire du Livre de Turin. Tadini invite à débattre des écrivains mais également des intellectuels concernés par les thèmes abordés par le livre choisi. Cette émission est diffusée *en clair* en deuxième partie de soirée.

Il est curieux de noter que la seule émission littéraire qui en Italie réponde à une mission de type service public soit diffusée par une télévision à péage.

Sur le réseau *Mediaset* la chaîne **Canale 5** présente des livres dans le cadre du talk-show de Maurizio Constanzo en deuxième partie de soirée en semaine: présentation du livre en présence de l'auteur sans caractère littéraire.

**Tele Monte Carlo** dans la rubrique quotidienne *Due minute un libro* présentée par l'écrivain Alain Elkann propose tous les matins à 9h une brève critique sur un livre en présence de son auteur ou d'un journaliste. Cette rubrique est rediffusée après le *telegiornale* de la nuit, vers une heure du matin.

La télévision italienne y compris la RAI obéit pour l'essentiel à des exigences commerciales et concentre sa programmation sur les films, les sports et les variétés. Le livre y est, au total, peu présent en dépit du dynamisme de l'édition de ce pays.

En Espagne, l'essentiel de la programmation culturelle de la télévision espagnole est concentré sur **TVE2** (chaîne à vocation culturelle du groupe RTVE). Les émissions consacrées au livre sont les suivantes:

*Los libros* tous les jeudis à 14h30. Le principe de l'émission est un plateau formé d'écrivains et de critiques. Les invités discutent entre eux des livres de la semaine.

*Blanco sobre Negro* le dimanche à 23h . Cette émission est l'équivalent espagnol de *Bouillon de Culture*. Elle consiste en un plateau formé d'invités du monde de la culture et de critiques journalistes. La discussion est animée par le présentateur et centrée sur les livres et les événements culturels de la semaine.

Bien que **TVE1** s'adresse à un public plus familial que **TVE2**, on y trouve une rubrique livres dans l'émission matinale *Los desayunos de TVE*, Les petits déjeuners de TVE, équivalent de *Télématin*.

Sur la télévision privée, on trouve très peu de programmes concernant le livre. La chaîne **Antena 3** diffuse un programme intitulé *El primer cafe* dont le principe est très proche de *Los desayunos*

**Canal + Espagne** dans son émission *Lo Mas* , équivalent de *Nulle Part Ailleurs*, traite aussi largement de l'actualité culturelle et notamment littéraire. Même si l'émission n'est pas consacrée au livre son importance comme pour NPA en tant que guide de l'opinion lui donne un rôle non négligeable quant au traitement télévisuel du livre.

En ce qui concerne les plates-formes numériques satellite, l'opérateur *Via Digital*, reprend sur son bouquet une chaîne consacrée à la culture "**Canal Cultura**". Cette chaîne destine 20% de sa programmation au domaine de la littérature et des livres.

En Belgique francophone, le contrat de gestion de la RTBF, équivalent du cahier des charges, fixe des exigences non chiffrées, comme le cahier des charges français: La RTBF doit faire un "effort pour promouvoir le livre et en particulier les lettres françaises de Belgique".

Sur **RTBF1** on trouve:

- un magazine littéraire *Si j'ose écrire*, de Dolorès Oscari: 3 écrivains autour d'un thème
- des rubriques littéraires dans *Courants d'art* magazine culturel du samedi après le JT du soir; *Télécinéma*, le mercredi après le film; *Télétourisme* le samedi à 13h25
-

#### Sur **RTBF2**:

- *Intérieur nuit* magazine culturel thématique un dimanche par mois à 20h10
- *Œuvres en chantier* un dimanche par mois à 20h10
- *Noms de dieux*: dialogues avec des penseurs contemporains un dimanche par mois à 20h10
- *Ici blabla* émission pour les enfants, tous les jours de la semaine à 15h55.

La plupart des émissions de chaque chaîne publique sont reprises par l'autre chaîne, un jour et à une heure différents.

La chaîne privée **RTL Belgique**, a eu pendant 8 ans une émission qui jouait un peu le rôle d'alibi genre Pivot et qui a été arrêtée il y a un an, paradoxalement au moment où RTL Belgique a été reprise par Bertelsmann.

Aux Pays-Bas, une émission du type d'*Apostrophes* présentée Adriaan Van Dis, surnommé le Pivot néerlandais, a disparu en 1992. Actuellement **Nederland 3 VPRO** culturel alternatif programme Zeeman et les livres 1 fois par mois à partir de 23h15. Plantage hebdomadaire le dimanche à partir de 17h concerne les arts et les lettres. Enfin, une nouvelle émission existe depuis décembre dernier "Première édition", qui présente un ouvrage par émission et qu'anime un écrivain de vulgarisation.

L'*Almanach des auteurs disparus*, le dimanche soir en fin de soirée consiste en: lectures de poèmes du monde entier par les poètes eux-mêmes à partir d'archives.

Les 8 stations néerlandaises ont un *talk show* qui donnent lieu ponctuellement à des présentations d'ouvrages par leur auteur.

#### Aux Etats-Unis, enfin:

Les correspondants américains en France s'étonnent de nos émissions littéraires dont ils attribuent le succès au goût de nos compatriotes pour les choses de l'esprit.

Leur étonnement s'explique par le fait qu'il n'existe aux Etats-Unis aucune émission régulière bénéficiant d'une certaine notoriété et qui serait entièrement consacrée au livre et aux auteurs en particulier sur les *networks*, qui regroupent la grande majorité des téléspectateurs.

Lorsque le livre est présent à la télévision américaine c'est généralement dans le cadre des nombreux *talk shows* où les présentateurs invitent des auteurs d best-sellers avérés ou potentiels comme ils le font pour la sortie d'un disque ou d'un film, par exemple *Good Morning, America* sur **ABC**, *Today* sur **NBC**, ou *The Early Show*, sur **CBS**.

*Oprah Winfrey* est un talk show de l'après-midi diffusé à travers tous les Etats-Unis par un ensemble de chaînes commerciales "syndiquées".. Il faut noter que la célèbre animatrice noire était au départ hostile à l'idée d'inclure des livres de fiction dans son *talk-show*. L'idée de présenter de tels ouvrages lui avait été proposée par ses producteurs pendant l'été 1996. Jusque là, Oprah ne présentait que des ouvrages d'actualité. Et, en 1993, lorsqu'elle avait accueilli, pour une fois, un *panel* de romanciers, leurs chiffres de vente s'étaient certes envolés, mais ceux du public de l'émission avaient, eux, chuté, d'où la réticence initiale de la présentatrice. Mais, à l'automne 1996, une nouvelle grille allait lui permettre de consacrer à chaque sujet

choisi un temps plus important. Elle décide alors de réétudier la viabilité d'un *Book Club* télévisé. Les premiers romans qu'elle présente, *The deep end of the Ocean*, de Jacquelyn Mitchard, puis d'autres titres qui ne figuraient pas sur la liste des best-sellers, comme *Song of Solomon* et *The Book of Ruth* deviennent aussitôt d'éclatants succès de librairie sans que l'audience de son émission en souffre. Au contraire, il apparaît que l'émission d'Oprah a mis les présentations télévisées d'ouvrages littéraires à la mode. Elle ne reçoit pas seulement des auteurs de best-sellers mais aussi des auteurs plus littéraires comme Toni Morrison. L'impact de son émission sur les ventes est considérable et amplifié par l'existence d'un lien *Oprah* sur *Amazon.Com* qui permet de commander en direct les ouvrages présentés dans son émission.

Les libraires américains considèrent qu'Oprah a amené au livre de nouveaux clients comme le faisait Bernard Pivot. Les libraires américains confirment qu'elle a fait entrer dans les librairies une nouvelle clientèle. Il convient d'ajouter qu'Oprah a le souci de mettre en avant un grand nombre de livres de poche bon marché. Et l'on peut dire que depuis la réussite de son *talk show*, elle a utilisé sa position de vedette des médias pour se lancer dans une sorte d'apostolat en faveur de la lecture notamment en direction de sa communauté d'origine.

Son émission apparaît comme le seul contre-exemple significatif par rapport à la quasi-absence du livre sur les chaînes de télévision étrangères, notamment aux Etats-Unis. Mais c'est, à coup sûr, un contre-exemple qui mériterait d'être médité, notamment par les chaînes privées par rapport à l'idée reçue que la présence du livre est nécessairement contraire aux objectifs commerciaux d'une chaîne de télévision grand public

Charlie Rose accueille, dans l'émission de débat sur **PBS** (chaîne publique) produite à New-York par **Channel 13 WNET** qui porte son nom, des auteurs pour des ouvrages moins commerciaux.

Larry King anime *Larry King Live* à 21h sur **CNN** et accueille chaque soir un invité différent qui peut être un écrivain.

Sur les chaînes câblées et par satellite, ou sur le réseau public, existent quelques émissions consacrées au livre:

La chaîne parlementaire **C-Span** diffusée dans 55 millions de foyers mais très peu regardée propose un programme *Book T.V.* le samedi et le dimanche. Divers types d'ouvrages sont évoqués, des livres pour les enfants, des ouvrages d'économie et d'histoire. Une partie de l'émission est consacrée à l'édition "the business of books. Ce programme est destiné par priorité aux professionnels et aux éducateurs avec de nombreuses retransmissions intégrales et peu attractives de conférences d'auteurs dans des universités (produites par ces établissements) ou de foires professionnelles.

Le réseau **PBS** présente le vendredi à 12h30 une émission de 30 minutes intitulée *The reading club* dans le cadre d'un bloc de programmes éducatifs et pédagogiques. Cette émission est produite par la grande université noire de Washington, Howard University. Un débat en plateau avec des téléspectatrices et un auteur appartenant à la communauté afro-américaine.

L'audience de ces programmes est marginale.

Les éditeurs et les auteurs américains ne semblent pas s'émouvoir de la quasi-absence du livre des écrans de télévision .

\*

\* \*

Au total, si l'on essaie de dégager les points communs aux différentes situations qui ont été évoquées on constate que, par opposition à la France,

- Les émissions proprement littéraires sont extrêmement rares. Celles qui existaient dans le sillage d'*Apostrophes* disparaissent les unes après les autres

- Le livre apparaît surtout dans le cadre de *talk shows* à l'occasion de la sortie de livres et ne concerne alors que des auteurs populaires.

- Les éditeurs étrangers ne semblent pas s'émouvoir de cette situation.

\*

\* \*

### La situation française apparaît donc comme exceptionnelle.

Deux questions méritent d'être posées:

- Pourquoi cette exception française?

- Va-t-elle durer?

Pour expliquer l'exception française, il faudrait se lancer dans un rappel historique du rôle central de la littérature dans la conception française de la culture et montrer comment le livre a toujours été chez nous, plus que chez nos voisins, un relais des luttes de pouvoir et un symbole de l'importance sociale. Ce rapport n'est pas le lieu pour une étude de ce type et l'on s'en tiendra ici à quelques remarques simples.

Dès l'instant que la télévision devenait le lieu où s'exprimaient publiquement les enjeux de pouvoir, il était naturel qu'elle devînt la scène des consécration non seulement du pouvoir politique mais de l'importance d'un écrivain, dans son époque, et de sa place, dans la société, place qui a toujours été plus grande en France qu'ailleurs. Encore fait-il nuancer le propos en notant que la télévision consacre des auteurs à travers la publication, année après année, de leurs ouvrages mais qu'elle ne définit pas un champ littéraire. Elle consacre des auteurs, non des écrivains. Plus portée par sa nature à mettre en valeur l'événement du jour qu'à éclairer l'histoire de l'époque, elle s'attache au livre qui vient de paraître, non à l'œuvre dans sa durée.

Deuxième point souligné par les écrivains et les journalistes des autres pays, la France, depuis le temps des salons littéraires, est le pays de la conversation et du débat. L'émission à la Pivotal trouve ses racines dans cette tradition qu'a

particulièrement mise en lumière Marc Fumaroli, même si la télévision en fait plus une figuration de conversation qu'une véritable conversation, en raison, notamment, des contraintes de temps dans lesquelles elle l'enferme. Le débat est nécessairement, là aussi, un simple résumé du vrai débat qui commence ailleurs( au sein des universités, dans les journaux, dans la vie politique), et ne fait que passer par l'écran de télévision avant de se poursuivre, ainsi magnifié, ailleurs. Le débat ne fait que passer par l'écran de télévision mais ce passage agit comme l'éclair. Il en change radicalement l'intensité.

Troisième point, la France attend de ses écrivains et depuis l'affaire Dreyfus de ses intellectuels, qu'ils se muent en prophètes et que leur œuvre soit, par delà le texte écrit, le garant de leur droit à la parole, pour lequel la télévision constitue une tribune sans équivalent. Ce rôle social de l'écrivain, celui d'un Voltaire, d'un Hugo, d'un Romain Rolland, d'un Sartre, est particulier à la France mais il a toujours été mesuré dans notre pays à l'aune du talent reconnu au "Maître". Or, sans vouloir porter de jugement sur les vivants, il ne fait pas de doute (peut-être moins par manque de talents que parce que la notion même de "grand écrivain" répugne à notre époque), qu'on ne trouve en France aujourd'hui l'équivalent ni des noms qu'on vient de citer ni d'écrivains étrangers comme Garcia Marquez, Salman Rushdie, Toni Morrison ou Nadine Gordimer. La télévision française donne la parole aux écrivains de notre pays mais cette parole est assourdie par l'absence d'enjeux historiques. Et la télévision peut fabriquer des vedettes mais pas des prophètes. Sur la scène des émissions, il n'y a pas de place pour les harangues, seulement pour les éclats de voix.

A cela s'ajoute, dénoncé de l'intérieur par des journalistes comme Philippe Meyer, ou de l'extérieur des philosophes comme Pierre Bourdieu, le conformisme auquel le mode même de fonctionnement des médias incline. La télévision est la meilleure tribune possible pour les débats de l'époque mais elle est, en même temps et comme instinctivement, le support immédiat de toutes les pensées uniques.

Cela dit, et en dépit de toutes les critiques, la télévision revêt une importance exceptionnelle pour l'écrivain autant que pour l'éditeur.

1/ Si, pour l'éditeur français, la télévision est si importante aujourd'hui, c'est que son effet sur le chiffre d'affaires des maisons d'édition est sensible. Dans une période de crise comme celle que l'économie a traversé pendant ces dernières années, la tentation était forte pour l'éditeur de concentrer ses espoirs et ses efforts sur un petit nombre de titres au sein d'une production globale toujours plus abondante. Et quel support mieux que la télévision pouvait concentrer l'attention du public sur ces quelques titres? D'où le procès fait par Régis Debray à l'émission de Bernard Pivot au moment où elle était au zénith de son influence. Nécessairement arbitraire dans le choix des livres retenus qui restent très peu nombreux par rapport à la production éditoriale, (le rapport est de l'ordre de un à cent), la télévision joue dans le même sens que les prix littéraires, tels qu'ils ont évolué pendant la même période. Comme eux, elle concentre l'attention sur une partie infime de la production. Cela, il faut le dire, ne gêne pas nécessairement les éditeurs. Ils veulent vendre des livres et ne prétendent pas vendre tous leurs livres. Au contraire, à la limite, la concentration sur quelques produits standardisés, les arrange, même si elle ne sert pas la cause de la qualité et de la diversité éditoriales. Choix de l'éditeur ou loterie tirée par d'autres, l'essentiel, d'un point de vue commercial, c'est que des livres se vendent en grand nombre.

En Grande-Bretagne à l'inverse, la télévision n'a jamais joué ce rôle. C'est la presse écrite qui place le projecteur sur les titres, et, en l'occurrence, sur un beaucoup plus grand nombre de titres. Situation plus saine mais dont rien n'assure que la France puisse facilement y revenir.

2/ Car dans le mouvement auquel on assiste en France en faveur d'un retour à un plus grand nombre d'émissions "littéraires", il n'y a pas seulement le souci des éditeurs de conserver un instrument de promotion commerciale mais aussi celui des écrivains de ne pas perdre une tribune exceptionnelle.

Aux Etats-Unis, on peut dire que c'est la médiocrité même de la télévision qui a protégé les intellectuels de ce vertige des médias qui a saisi leurs confrères français. *"Nul ne s'aviserait aux Etats-Unis, écrit Marc Fumaroli, de prendre la télévision au sérieux. On peut passer des mois dans les universités ou participer à la vie sociale de New-York ou de Houston. Tout se passe comme si la télévision n'existait pas. A Paris, même les stakhanovistes des dîners en ville trouvent le temps de voir les émissions qui comptent et de les commenter finement."*

La place exceptionnelle accordée par la télévision au livre dans notre pays a connu son apogée dans les années 80 et a, alors révélé les dangers que cette situation recelait pour la vie littéraire.

A la télévision, en effet, ce n'est pas la littérature qui est présentée, et moins encore le texte. Ce qu'on y montre, c'est le livre, fort peu télégénique à l'évidence mais surtout c'est l'auteur, non dans son acte d'écrivain, pas même dans son discours de penseur, mais avant tout mis en scène pour un numéro d'acteur qui fera vendre (peut-être) le produit de sa création.

On a assisté, de ce fait, à la naissance d'une catégorie d'auteurs qui n'étaient écrivains que par le sacre de la télévision. Comme le dit encore Marc Fumaroli "le passage par la télévision est devenu en France un principe d'anoblissement, l'équivalent des honneurs de la cour au XVIIème siècle. On a l'équivalent cathodique du signe de tête aimable esquissé par le Prince à l'heure du petit coucher".

La qualité d'écrivain est désormais conférée par le passage par une émission littéraire et non, comme cela devrait être, par la reconnaissance des pairs, et notamment des aînés, qui abdiquent, d'ailleurs, de plus en plus, le rôle de parrains qu'ils jouaient autrefois à l'égard de leurs cadets. Au début des années 50, remarque Raczymow, Jérôme Lindon pouvait encore déclencher sur le premier livre de Robbe-Grillet une critique de Roland Barthes, qui en provoquait une autre de Maurice Blanchot, et le nouvel auteur se voyait consacré. Aujourd'hui, la tendance est de croire que le coup de projecteur sur le nouveau "grand écrivain" ne peut venir que de son passage à la télévision.

Ce passage est d'autant plus essentiel que, pour accéder au "premier cercle" des auteurs, pour être non pas seulement publié mais lancé, soutenu et, pour finir, reconnu, il faut:

- soit être déjà connu pour une autre raison,
- soit avoir un prix,
- soit passer à la télévision et s'y faire remarquer.
- 

Mais pour passer à la télévision, il faut

- soit être déjà connu pour une autre raison,
- soit avoir un prix,
- soit être déjà passé à la télévision,
- soit enfin entrer dans la minuscule cohorte de ceux qui montent sur le plateau en dehors de ces trois premières raisons.

La priorité donnée aux livres dont parle la télévision nuit à la vitalité culturelle et donne une fausse idée de la richesse et de la diversité de la production (de même que la télévision en général élimine de ses curiosités de nombreux pans du réel).

Bref, tout ceci s'est révélé malsain pour la vie intellectuelle et littéraire.

Au début des années 80, on pouvait se dire que l'émission de Bernard Pivot avait remplacé les salons littéraires. Il était le seul qui subsistait. Un jour, son animateur s'aperçut que même lui n'assurait plus le relais de Mademoiselle de Rambouillet, de Madame du Deffand ou de Florence Gould. "Il n'y a plus de vie littéraire en France aujourd'hui", s'exclamait-il en 85.

Trop compter sur ce rôle de la télévision a sans doute mené une partie de l'activité littéraire dans l'impasse où elle se sent en voyant régresser peu à peu l'attention exceptionnelle que lui avait consacrée pendant plusieurs dizaines d'années l'outil médiatique.

La question qui se pose, à présent, est de savoir si cette exception culturelle française va durer. Il faut le souhaiter, l'encourager, mais il serait déraisonnable d'imaginer que cela aille de soi.

La télévision, en effet, n'obéit pas à la logique des éditeurs et des écrivains mais à celle des annonceurs ou, dans le cas des chaînes publiques, à une logique commerciale corrigée par des impératifs de service public qui ne peuvent pas aller au delà d'un certain point dans l'indifférence à l'audimat. Même la BBC entièrement financée par la redevance suit de près l'audience de chacune de ses émissions par rapport aux chaînes privées. Or le potentiel d'une émission est fonction du programme des autres chaînes et, dans cette concurrence, aucun magazine, quel que soit son sujet, ne fait le poids face à un film ou à une émission de divertissement. Il sera donc mécaniquement repoussé dans la grille, y compris sur les chaînes publiques. Par ailleurs la capacité d'attraction des magazines culturels est plus faible encore que celles des magazines consacrés à l'information ou aux reportages. Autant dire que le jeu de la concurrence élimine les magazines culturels et que leur survie, en France, ne peut venir que de causes extérieures à la pure logique de la télévision, telles les clauses de cahiers des charges. Dans l'avenir, ce seront plutôt sans doute les obligations que s'imposeront à eux-mêmes les responsables des chaînes publiques, compte tenu du rôle qu'ils entendent leur voir jouer par rapport à la concurrence, de l'image sur laquelle ils ont été désignés et entendent demeurer en fonction, d'un jeu de pouvoir politique et social dans lequel entre le livre, de l'attente enfin que peuvent exprimer les téléspectateurs à l'égard d'un certain type d'émission quand bien même ils ne la regardent pas,.

La télévision change. Elle va changer de plus en plus. La réussite d'*Apostrophes*, tout à fait unique, tenait à l'enthousiasme et aux dons de son animateur qui a avoué que son entrain faiblissait mais dont personne n'a pu remplacer le talent.

Ce type d'émission s'inscrivait dans une tradition de service public que la déréglementation provoquée par l'intégration européenne et la mondialisation risque de remettre en cause.

Les spectateurs vont se trouver sollicités par des dizaines de chaînes gratuites ou payantes (cf plus loin sur la télévision numérique). Les chaînes publiques prendront de plus en plus en compte les données d'audience ou les rapports entre coûts et audiences.

Une étude effectuée en 1993, faisait apparaître qu'il ne restait en 1993 sur huit pays européens (France, Grande-Bretagne, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Danemark, Italie, et Espagne) que quatre émissions littéraires en *prime time*: trois en Grande-Bretagne *Books only* sur **Sky News**, *Metropolis* sur **Videomusic**, *Bookmark* sur **BBC2**. Elles ont toutes disparu depuis, sauf *Un livre un jour* sur **France 3**, limitée à quelques minutes. Reste, sur le câble, l'émission de **Paris-Première** animée par F.O. Giesbert.

Les éditeurs et le milieu littéraire doivent se faire à l'idée que les supports de la promotion du livre, et la part relative qu'y joue la télévision vont subir des mutations considérables dans les années qui viennent, et que le développement du type d'émissions auxquels ils sont attachés ne se fera pas sur les chaînes généralistes hertziennes.

Beaucoup en sont déjà conscients. Et l'on sent bien, quand on fait le tour des éditeurs français, que la bataille pour maintenir la place du livre dans les programmes de télévision sous forme d'émissions proprement littéraires, n'est pas la plus vitale.

Certes, elle conserve son importance, mois par mois, et titre par titre, au niveau des attachés de presse. Si des émissions littéraires existent, il faut être dessus, de même que, s'il y a dans les journaux des suppléments littéraires, il faut décrocher des papiers. Mais personne, dans ce milieu, ne semble vouloir regarder en face le problème de l'économie de la télévision, pas plus que n'est posé celui de savoir si la télévision se substitue au livre dans la pratique culturelle des catégories qui lisent et achètent des livres.

## II Le livre et la télévision

Comment se créent, par l'éducation, les habitudes de lecture et de consommation de livres, comment elles se maintiennent, comment l'évolution des modes de vie, des temps libres, des budgets de loisirs laissent, ou non, sa place au livre, quelles conclusions tirer de la stagnation du chiffre d'affaires de l'édition dans une société plus riche et plus scolarisée, telles sont quelques-unes des problématiques que l'examen de la place faite au livre dans les programmes de télévision soulèvent.

### A. L'interaction culturelle.

- La télévision concurrence le livre, on le sait depuis longtemps, mais l'étude périodique menée par le Ministère de la Culture sur les pratiques culturelles des Français<sup>1</sup> confirme et mesure l'aggravation du phénomène.

- La pratique de la télévision:

Le processus d'équipement de l'ensemble des ménages entamé au début des années 60 est achevé. Depuis 1989, le taux d'équipement en télévisions est de 96% et ne bouge pas. Le phénomène nouveau est le multi-équipement passé de 24 en 1989 à 45% en 1997. Cela revient à dire qu'aujourd'hui un Français sur deux vit dans un foyer équipé de plusieurs télévisions. Ajoutons qu'un sur cinq est abonné à Canal Plus et, pour le moment, un sur dix abonné au câble.

Mais au niveau de l'équipement, le phénomène nouveau est surtout la généralisation du magnétoscope (passé de 25% à 72%) et, plus encore, l'entrée rapide dans les foyers du micro-ordinateur (24% en 1997), second écran qui va rapidement se rapprocher du premier (avec le développement de l'interactivité par le biais d'internet) avant de se confondre avec lui à mesure qu'il deviendra possible de regarder l'ensemble des programmes de télévision sur le même écran.

En ce qui concerne l'usage effectif du téléviseur, la proportion de Français qui regardent la télévision tous les jours est passée, dans la période considérée, de 73% à 77% et la durée moyenne hebdomadaire de 19 heures à 21 heures donc deux heures de plus par semaine qu'en 1989, soit une hausse de l'ordre de 10%. Pour ce

---

<sup>1</sup> Olivier Donnat: Les pratiques culturelles des Français, enquête 1997 Département des études et de la prospective du Ministère de la Culture. Documentation Française.

qui est des tranches d'âge, le temps moyen de télévision par semaine est de 16 heures entre 15 et 19 ans, et de 20 heures entre 35 et 44 ans. Mais la mesure intéressante pour la concurrence faite au livre sera désormais celle du temps passé devant un écran, ordinateur inclus.

Avec la multiplication des offres, la fin de l'écoute familiale et du rendez-vous programmé, l'émission des publicités, et la tendance à choisir, le jour même (50% de téléspectateurs), et parfois même sur le moment (12% des téléspectateurs), l'émission regardée et non à décider à l'avance de son choix, l'attention accordée à la télévision pourrait décroître et sa valeur de référence s'étioler. Dès à présent, un grand nombre d'utilisateurs allument la télévision quand ils rentrent chez eux mais ne la regardent qu'en partie et si nécessaire coupent le son. La présence d'une télévision allumée n'est donc pas totalement exclusive de la lecture.

- La pratique du livre:

Il est intéressant de comparer aux statistiques sur l'usage de la télévision, les chiffres qui concernent, en parallèle, la pratique de la lecture.

La proportion des Français inscrits dans une bibliothèque publique est passée entre 1989 et 1997 de 17% à 20%

Le nombre moyen de livres lus, qu'ils soient empruntés ou achetés, a baissé de 17 à 15.

La proportion des grands lecteurs (plus de 25 livres par an) n'a pas cessé de baisser (22% en 1973; 17% en 1989, 14% en 1997) notamment chez les hommes.

Celle des lecteurs moyens (de 10 à 24 livres) est passée de 25 à 23%.

Et celle des faibles lecteurs (entre un et neuf livres) s'est accrue.

Dans le même temps, la proportion des "non-lecteurs" (aucun livre lu au cours des 12 derniers mois) est restée pratiquement stable et cela depuis 1973 (autour de 25%). La non-pratique du livre est notamment liée à l'âge (il s'agit surtout de personnes âgées, sans changement d'une génération à l'autre). Parallèlement, la proportion des jeunes qui ne lisent pas du tout reste également stable à un niveau plus bas, autour de 16%. Il n'y a donc pas une désaffection croissante des jeunes à l'égard de l'acte de lire malgré la progression chez eux de l'usage de la télévision.

Il n'en reste pas moins que, depuis que la plupart des foyers sont équipés de téléviseurs et que la télévision a offert le choix entre trois chaînes, la pratique de la lecture a connu une baisse continue, en ce qui concerne le nombre de livres lus, et cela en dépit des progrès de la scolarisation.

Conséquence au moins partielle de la situation de la lecture, le chiffre d'affaires de l'édition<sup>2</sup> apparaît comme stagnant, en francs constants, entre le début et la fin des deux dernières décennies, autour de 14 milliards de francs. Il avait cru régulièrement entre 1980 et 1990. Il a décliné depuis pour revenir à son point de départ.

---

<sup>2</sup> Source: Syndicat National de l'Édition. 1999.

Au cours de la même période, le nombre des nouveautés publiées a quasiment doublé, passant de 11 900 titres en 1980 à 19 600 en 1997. Le prix moyen des livres a baissé grâce à une diminution sensible des coûts de fabrication, à l'évolution des techniques de l'imprimerie qui rend possibles des tirages plus courts, et à la compression des effectifs (passés de 14 000 à 11 000).

La contrepartie de cette multiplication des titres est un engorgement des librairies par les nouveautés et, conséquence directe du système de l'office<sup>3</sup>; un fort accroissement du nombre des retours et de l'importance du pilon. Comparé aux pratiques commerciales des autres secteurs, le système traditionnel de distribution des livres apparaît comme particulièrement irrationnel: déperdition en coûts de fabrication et de transport pour des produits dont entre le quart et la moitié seront finalement renvoyés à l'expéditeur, stockés, souvent sans espérance réelle de vente ultérieure et, pour finir, détruits.

Dans ce contexte de développement continu de la télévision et de stagnation de la lecture, on peut dire que, sous réserve d'un renversement des tendances constatées depuis dix ans que pourrait provoquer le retournement actuel de la conjoncture économique générale, l'édition française vit actuellement une période de difficultés et de tensions qui la rendent particulièrement nerveuse à l'égard de trois phénomènes dont chacun paradoxalement constitue à la fois un élément favorable en ce qui concerne le développement de la lecture mais, en même temps, une menace pour l'édition.

C'est, d'abord, précisément, la télévision elle-même, qui, d'un côté, prend une partie de la place qu'occupait la lecture dans le champ des loisirs, qui, notamment, satisfait par ses "fictions", films ou téléfilms, le besoin d'évasion que le roman permettait d'assouvir, mais qui, en même temps, peut amener au livre des usagers nouveaux, grâce aux diverses émissions que nous avons recensées, à condition, bien sûr, que de telles émissions demeurent, et que leur impact ne faiblisse pas, ce qui est pour les éditeurs un sujet légitime d'inquiétude.

En second lieu, les bibliothèques, parties d'une situation d'extrême retard en France, dû au fait que le Ministère de l'Education Nationale, dont elles relevaient jusqu'en 1975, avait d'autres priorités budgétaires, et que les municipalités n'ont perçu que récemment l'intérêt politique de tels investissements culturels, ont comblé d'une façon spectaculaire leur retard au cours des vingt dernières années. Les constructions nouvelles, la modernisation des équipements, l'effort fait par les responsables pour accueillir le public ont porté leurs fruits et amené à la lecture publique de très nombreux usagers. Près d'un quart des Français sont actuellement inscrits dans une bibliothèque et le nombre des prêts est passé de 59 millions au début des années 80 à 150 millions en 1997 alors que, dans le même temps, le nombre des exemplaires vendus par les éditeurs passait de 300 à 342 millions. On recensait donc un livre emprunté pour cinq achetés en 1980 et un sur deux en 1997. Les bibliothèques sont, dès lors, apparues aux éditeurs comme une concurrence, génératrice de manque à gagner tant au niveau des ventes que de l'exploitation des droits d'auteur. Pourtant, si préoccupante que puisse apparaître aux éditeurs le

---

<sup>3</sup> L'office est une pratique traditionnelle de l'édition française qui consiste à mettre en place chaque mois un nombre variable de ses nouveautés dans chaque librairie. Le libraire acquiert le livre qu'il est censé acheter ferme et payer à terme selon les conditions en usage mais a la liberté de renvoyer tous les livres dont il considère qu'il ne pourra pas les vendre et d'en obtenir le remboursement..)

succès des bibliothèques, il devrait en même temps les rassurer quant à l'avenir du livre dans un univers de loisirs qu'on prétend dominé par la télévision.

Troisième menace pour l'édition, et autre forme de "lecture gratuite": la photocopie, devenue désormais un instrument banal de travail pour les scolaires comme pour les étudiants. Grave manque à gagner là encore mais preuve éclatante du caractère incontournable du livre dans l'acquisition des savoirs.

Le double effet de la télévision se trouve donc renforcé d'un côté par l'évolution de la pratique de la lecture publique et par le développement de la technologie du photocopiage, sophistiqué à présent avec la possibilité de télécharger les textes grâce à Internet.

Il est difficile à ce point de la description de ne pas évoquer la responsabilité, en ce domaine, du Ministère de l'Education Nationale.

D'une part, les bibliothèques, notamment universitaires, se trouvent confrontées au problème non seulement du non-paiement du droit de prêt, qui fait l'objet des débats que l'on sait (voir le rapport Borzeix) mais également de pratiques de remises sur leurs achats qui leur permettent d'échapper à la mécanique de la loi Lang, laquelle est aujourd'hui le point névralgique de la politique du livre.

Pour le premier problème, des solutions sont actuellement recherchées par la voie de négociations globales. Pour le second, on ne peut que déplorer une brèche dans le système de la loi Lang que ni les collectivités locales ni le ministère de l'Education Nationale ne sont disposés à combler alors même que cette loi risque de connaître des mises en cause plus sérieuses encore dans les années qui viennent.

D'autre part, on ne peut manquer de noter que la stagnation du chiffre d'affaires de l'édition et la baisse du nombre des forts lecteurs parmi les jeunes<sup>4</sup> se produisent dans une société plus scolarisée et, quelles que soient les difficultés conjoncturelles, globalement plus prospère. Dans un contexte où l'édition de livres pour la jeunesse se porte bien, incriminer la seule responsabilité de la télévision serait à coup sûr un peu rapide. Et il faut bien admettre que le rôle conjoint qu'ont joué dans le passé pour développer le goût de la lecture chez les adolescents la famille et l'école n'est plus rempli aujourd'hui comme on aurait pu espérer qu'il le serait en présumant que l'école pourrait compenser les inégalités culturelles liées à l'origine sociale.

#### Toutefois la télévision ne se substitue pas au livre.

On a pu croire, un temps, que l'écrit serait supplanté par l'audiovisuel. C'était la grande époque des prophéties de Mc Luhan Pour celui-ci et pour Ivan Illich, l'audiovisuel allait permettre de se passer de la médiation de l'écrit et même de l'école. Il n'en a rien été. Rappelons, pour mémoire, les projets lancés par l'UNESCO dans les années soixante, pour faire l'économie de l'alphabétisation, en vue de mettre au point pour les pays les plus pauvres des programmes éducatifs diffusés par satellite. Très vite, il est apparu que l'éducation ne pouvait pas se passer du livre.

---

<sup>4</sup> La génération qui n'avait pas atteint 15 ans en 89 et qui ne figurait pas dans l'enquête menée alors compte moins de personnes ayant lu plus de 25 livres et plus que sa devancière au même âge: 13% contre 18%.

Aucune société n'a autant que la nôtre rendu l'écrit indispensable à la vie en son sein. L'écrit n'est pas un "code" parmi d'autres, remarque Olivier Mongin<sup>5</sup>. Il est, aujourd'hui plus que jamais le code essentiel. Comme le note Jean-Claude Passeron *"l'accès à l'information écrite se présente aujourd'hui comme la condition préalable de la pleine utilisation des autres codes"*. Et jamais l'écrit n'a été aussi central dans le mode de fonctionnement des sociétés. L'illettrisme constitue toujours une des formes les plus criantes de l'exclusion.

Le livre continue d'être considéré comme le support essentiel de l'approfondissement des connaissances. A cet égard, il est intéressant de noter<sup>6</sup> le contraste entre l'attente qu'ont respectivement de la télévision et du livre les catégories de Français en fonction de leur niveau d'études.

On constate, en effet, que ce sont précisément ceux qui ont fait des études supérieures (et pour qui la télévision n'est que très accessoirement un instrument de loisirs) qui attendent de la télévision qu'elle remplisse une fonction d'éducation permanente. Mais ce sont les mêmes qui sont les plus critiques à l'égard des émissions à vocation pédagogique.

A l'inverse ceux qui n'ont pas poursuivi leurs études au delà du baccalauréat ne voient dans la télévision qu'un instrument de détente, et non d'éducation, celle-ci ne pouvant, de leur point de vue, provenir que des livres.

Paradoxalement donc, ce n'est pas l'usage des catégories les moins diplômées mais, bien au contraire, l'usage cultivé qui place la télévision en situation de concurrence à l'égard du livre.

Il existe, en somme, deux publics dont l'un applique à la télévision le prisme d'un examen critique au nom d'une exigence culturelle et dont l'autre élimine spontanément cette dimension de sa pratique de la télévision.

Le premier revendique des émissions culturelles plus nombreuses et, ce faisant, prétend s'exprimer au nom de l'ensemble des téléspectateurs, le second n'exprime son opinion que par le désintérêt qu'il manifeste à l'égard de ce type d'émissions, ce qui ne veut en aucun cas dire qu'il ne lise pas par ailleurs.

L'étude citée distingue trois catégories:

- Les non-diplômés qui sont de gros consommateurs de télévision et des lecteurs, pour la partie d'entre eux qui appartient à des professions intermédiaires ou ont accédé, malgré l'absence de diplôme, à des fonctions de cadres.
- Les bacheliers: avec trois catégories:
  - Les ouvriers qualifiés et personnels des services plutôt jeunes qui sont à la fois de gros consommateurs de télévision et des lecteurs.
  - Les cadres et professions intermédiaires qui sont des lecteurs et des utilisateurs plus réticents de la télévision.
  - Les ouvriers spécialisés avec de faibles lectures (notamment l'histoire)
- Enfin les diplômés de l'enseignement supérieur qui se caractérisent par l'indifférence ou un regard très critique à l'égard de la télévision et par une forte pratique de la lecture.

---

<sup>5</sup> Face au scepticisme: Les mutations du paysage intellectuel.1998.

<sup>6</sup> Establet et Felouzis: Livre et télévision: concurrence et interaction. PUF. 1992.

Au terme de cette analyse des relations entre livre et télévision, il serait intéressant de relever le nombre d'émissions, journaux, films, magazines etc, qui trouvent leur origine dans un écrit, ouvrage édité ou scénario<sup>7</sup>.

En tout cas, lorsque l'on fait, comme cela a été notre cas, le tour des responsables des chaînes, des programmeurs, des producteurs ou des journalistes de télévision, on ne peut manquer de remarquer combien, en France en tout cas, leurs références sont celles de l'univers du livre dont ils ont, à l'évidence, une plus grande familiarité que n'ont de celui de la télévision les professionnels du livre.

### Mais la télévision modifie l'attitude à l'égard des livres:

C'est sur des attitudes créées, développées et renforcées par la pratique quotidienne de la télévision que se fonde désormais la politique commerciale des éditeurs notamment pour ce qu'on continue d'appeler la "littérature générale". L'influence de la télévision sur la production peut ainsi conduire à publier certains titres: ouvrages écrits par des vedettes de la télévision, livres issus de programmes. Plus fondamentalement elle infléchit la conception même du livre à travers la modification des attitudes induites par l'influence du média sur le rapport de l'homme au temps. Elle encourage à la succession de curiosités éphémères, elle impose au consommateur l'idée que le livre lui permettra de "rester dans le coup".

Conscients du rapprochement qui s'opère entre les attitudes des consommateurs et les codes de conduites préconisés par la télévision, les éditeurs cherchent naturellement à placer leurs produits directement sur le petit écran.

---

<sup>7</sup> Hébrard et Chartier Discours sur la lecture, BPI du Centre Pompidou.

## B. L'interaction commerciale.

### La place de la télévision dans la promotion du livre<sup>8</sup>:

La présentation des livres à la télévision est un élément essentiel de leur promotion commerciale. Mais elle se situe en France dans un contexte où la publicité pour le livre est interdite.

Le débat actuel autour de cette interdiction sera évoqué plus loin mais, dès à présent, il faut souligner trois points:

D'une part, cette interdiction a pour résultat que c'est le journaliste et non l'éditeur qui décide des produits promus.

D'autre part, la présentation du livre étant gratuite, alors que la présentation de tout autre produit, sous forme de spots publicitaires est extrêmement onéreuse, le livre se trouve être le produit le plus présent à la télévision, loin devant la lessive ou les produits de toilette.

Enfin la cible de la présentation du livre n'est pas le consommateur mais le téléspectateur à qui cette présentation laisse en principe sa liberté de jugement et son esprit critique, compte tenu de l'attitude prise par le présentateur lui-même.

De toute façon, celui qui regarde l'émission littéraire n'est pas nécessairement un acheteur de livres. Seule une toute petite minorité des spectateurs de l'émission achèteront des livres sous son influence. Mais cette minorité est, pour l'éditeur, son public potentiel. Et, de fait, il peut considérer que l'émission sur une chaîne généraliste permet de toucher tout le public potentiel de son livre. Le paradoxe de ce type d'émissions c'est qu'elle conduit à l'effondrement des parts de marché mais à l'explosion des ventes, compte tenu de la différence d'échelle entre l'audimat et le succès de librairie: un livre acheté par un téléspectateur sur mille est un succès de librairie, par un téléspectateur sur cent, un *best-seller*.

L'émission est, de ce fait, considérée par les éditeurs comme un support prioritaire de la présentation des livres même si le spectateur d'émissions littéraires n'est pas forcément un acheteur de livres.<sup>9</sup> Les émissions littéraires ne décident pas tous ceux qui les suivent à acheter de livres mais pour ceux d'entre eux qui en achètent, elles orientent les choix constituent une référence<sup>10</sup> et occupent une place de premier plan parmi les supports de la promotion du livre.

---

<sup>8</sup> S Mengin Les répercussions économie de la présentation des livres à la télévision sur le marché du livre

<sup>9</sup> Une étude de 1984 (Centre d'études d'opinion) fait apparaître que 72% des spectateurs fidèles des émissions littéraires n'ont pas acheté de livres dont ils ont entendu parler dans ces émissions au cours des six mois précédant l'enquête.

<sup>10</sup> Selon la même étude, 11% des spectateurs de ces émissions ont acheté un des livres évoqués par celles-ci et 14% plusieurs.

Quels sont, en effet, ces supports?

1• les médias:

- presse écrite quotidienne ou périodique;
- télévision;
- radio;

2• la librairie;

3• le bouche à oreille.

Il est extrêmement difficile de mesurer la part respective de chacun dans la réussite commerciale d'un titre. En effet, la médiatisation d'un ouvrage est le résultat d'un processus cumulatif dans lequel le succès va au succès, ce que reflète la liste des best-sellers que publient régulièrement les périodiques. Mais la mesure des effets, dans le cas des ventes moyennes ou des échecs, est tout à fait impossible.

Ce qu'on peut dire c'est qu'un passage par la télévision peut augmenter considérablement le chiffre des ventes. Et que cet effet était particulièrement net du temps d'*Apostrophes* mais qu'un passage par cette émission n'a jamais été une garantie d'explosion des ventes. Chaque livre était là en concurrence avec les autres. Un seul, en général, en tirait le bénéfice. Rien donc de comparable à l'effet "booster" du passage chez Oprah qui déclenche mécaniquement des centaines de milliers d'achats.

Pour relativiser l'effet de l'émission littéraire, il faut noter que:

- les auteurs présents sur le plateau sont surtout des auteurs connus qui passent souvent à la télévision. Une émission particulière n'est qu'un élément de leur médiatisation.
- Quelques auteurs nouveaux ont surgi lors d'une émission, Jean Rouaud, par exemple, sur le plateau de l'émission *Caractères* de Bernard Rapp. Mais un prix littéraire a servi de relais à cette promotion, ainsi que la presse écrite et le bouche à oreille. Cela dit, c'est sa bonne prestation à la télévision qui a fait sortir Rouaud du lot des inconnus.
- L'effet de la télévision est, en effet, extrêmement bref. Il faut donc qu'elle soit relayée par les autres supports de la promotion.

Il convient à ce point de souligner encore un paradoxe:

- Les émissions consacrées au livre présentent surtout de la "non-fiction". Il est facile de susciter un débat autour d'un thème ou d'un sujet d'actualité. Il est, à l'inverse impossible de rendre compte d'un roman dans sa profondeur ou dans l'originalité de son style. On imagine mal à la télévision une présentation du texte de *la Recherche du Temps Perdu*. L'écrit n'est pas transmissible par l'image.
- Mais c'est, à l'inverse, la fiction qui bénéficie, quand "ça marche" des effets les plus spectaculaires de la télévision. Et c'est alors l'auteur, l'homme ou la femme derrière le livre, qui tire le roman vers le succès.

A partir de là, va s'organiser la stratégie commerciale des éditeurs:

- Relais de la télévision par la publicité dans la presse écrite pour prolonger son effet.

- Concentration sur les ouvrages qui peuvent faire l'objet de gros tirages que la télévision rend possibles,
- d'une part, parce qu'elle réduit l'incertitude par la possibilité qu'elle donne de toucher tous les acheteurs potentiels;
- d'autre part par son pouvoir de légitimation; enfin par la sélection qu'elle effectue de quelques titres seulement; ce qui permet de réduire l'éparpillement de la demande et de fabriquer des *best-sellers* notamment en répétant une formule qui s'est révélée payante.
- L'édition cherche à créer des produits qui ressemblent aux autres produits commerciaux pour lesquels on peut faire des économies d'échelle: Produits de presse, livres de vedettes, livres pratiques et là-dessus la télévision peut aider. Mais les "produits littéraires" sont profondément différents. Pour ceux-là, il n'existe jamais de certitude. La surprise est la règle.
  - Il faut donc procéder à une évaluation des risques liés au coût d'une réimpression si l'émission n'a pas sur le public les effets escomptés.
  - La télévision facilite le travail des éditeurs dans la mesure où elle permet de concentrer l'attention des acheteurs potentiels sur un petit nombre de titres. Mais le coût de l'erreur devient plus élevé.

Et celui des libraires: qui auront tendance à privilégier les livres que la télévision a mis dans l'œil du public et à se débarrasser, compte tenu des problèmes de stockage, des autres. La sélection des livres est faite alors non par l'éditeur ou le libraire mais par l'animateur de l'émission littéraire. Le nombre d'ouvrages présenté à la télévision étant très limité, c'est à une extrême concentration des ventes que cette mécanique aboutit alors même que le nombre des nouveautés augmente.

D'un côté donc, l'évolution de la politique commerciale des éditeurs conduit à une réduction de l'espérance de vie des nouveautés, tandis que le peu d'espace dont disposent la plupart des libraires leur impose de déstocker rapidement. L'échantillon de la production offert par la télévision va être reproduit, pour l'essentiel, par les points de vente parce la plupart de ceux-ci sont trop petits pour offrir un échantillon plus large.

Tout cela mis bout à bout rend de plus en plus aléatoire le maintien d'un "fonds" qui constituait une sorte de principe de base du système littéraire français, à une époque où le livre semblait destiné par priorité à la constitution, chez les particuliers, de bibliothèques privées formées au fil d'une vie. Aujourd'hui, le rythme de l'éditeur, sauf quelques cas exceptionnels, notamment Gallimard avec la Pléiade, est celui de l'actualité et son objectif n'est pas que les livres durent. La librairie traditionnelle qui offrait à ses habitués une sélection représentative de la littérature a quasiment disparu. Sur le plan commercial, la notion de fonds, conçu comme un stock, n'a plus guère de sens. Le vrai fonds, c'est l'ensemble des droits que détient un éditeur et qui lui permettent de relancer, année après année, un assortiment de titres traités, autant que possible, pour leur promotion comme des nouveautés. L'accent sera mis sur l'actualité d'un Louis-Sébastien Mercier, d'un Clausewitz ou d'un André Breton. Chaque fois, il s'agira de rattacher le livre au présent immédiat du lecteur, à son sentiment d'une vie au jour le jour, dans laquelle les événements se succèdent, se supplantent et s'annulent, non à une hypothétique culture générale rattachée au passé et dans laquelle le livre viendrait trouver la place qui lui revenait depuis le départ, dans une "durée qui ne compte pas les jours/ mais bien qui les accumule...".

Le véritable fonds, au sens culturel du mot, se trouve en fait constitué désormais par les collections de poche qui opèrent, dans la production générale, une sélection drastique et n'interviennent, par rapport aux publications nouvelles, qu'avec un certain délai de latence afin de permettre à l'édition en format traditionnel de se vendre, ce qui veut dire qu'elles intéressent médiocrement la télévision alors qu'elles sont plus aptes, par la modicité de leurs prix, à toucher le grand public.

### Le problème de la publicité.

L'interdiction de la publicité et les débats qui se sont développés au sujet de cette interdiction ne pouvaient être passés sous silence. La publicité apparaît, en effet, comme un moyen de compenser la diminution relative de la couverture assurée par les émissions littéraires traditionnelles à la production éditoriale. Elle a, de surcroît l'avantage de laisser à l'éditeur le choix des produits qu'il désire promouvoir par priorité.

Première remarque: cette interdiction date de l'introduction de la publicité sur les chaînes françaises, c'est à dire qu'elle remonte au milieu des années 70 et qu'elle est donc, on peut le noter, concomitante de la création d'*Apostrophes* et du démarrage d'une véritable politique du livre assumée par l'Etat (création de la Direction du Livre et du Centre National, protection sociale des auteurs, taxe sur la photocopie).

Deuxième remarque: cette interdiction ne vise pas spécifiquement le livre, elle inclut par ailleurs notamment la presse écrite, la grande distribution, etc

Troisième remarque: La part consacrée à la publicité par les maisons d'éditions dans leur budget longtemps très faible, est en progression constante (200 millions de francs en 1979, 400 en 1983, 600 en 1987, 800 en 1990, 1,6 milliard en 1998 (dont 600 à 700 millions destinés aux médias)<sup>11</sup>).

Le budget de publicité de l'édition concerne par priorité la presse écrite qui semble très réservée, pour cette raison, à une abrogation de l'interdiction de la publicité télévisée. Sans doute, l'espace important que continue d'accorder la presse à l'actualité littéraire, sous forme notamment de suppléments spécialisés, n'est-elle pas sans lien avec l'existence de cette source de revenu.

On a vu que seule cette publicité assurait le relais dans la durée de l'effet instantané qu'exercent les émissions littéraires. C'est dire l'importance de son maintien.

L'objet du présent rapport n'était pas d'entrer dans le débat qui a divisé les éditeurs, notamment dans l'enceinte du Syndicat National de l'Edition, sur le bien-fondé de cette interdiction mais plutôt d'examiner les substituts qu'offre la télévision à l'absence de publicité en faveur du livre.

Mais il faut remarquer que le problème de la publicité a été spontanément évoqué par la plupart des éditeurs lors des entretiens qu'ils ont accordés au rapporteur.

---

<sup>11</sup> Source SECODIP; cité dans Mengin: ib.

Sans entrer dans le fonds du problème qui a fait l'objet de rapports divergents au sein du Syndicat de l'Edition, on peut schématiser les positions respectives en disant que:

- Les petits éditeurs se sentent peu concernés par l'éventualité d'une publicité dont ils n'ont pas les moyens;

- Les grands groupes qui sont directement intéressés à l'abrogation, compte tenu de leurs activités dans le domaine de la publicité et de la télévision elle-même, ont préféré pour le moment s'en tenir à une attitude d'attentisme. Mais ils ont intérêt à ce que cette publicité devienne possible, notamment pour leurs collections de poche populaires et pour certains produits grand public comme les encyclopédies. En ce qui concerne celles-ci, notons qu'il est licite (de même que pour les ouvrages parascolaires) de faire de la publicité pour la version CD-rom mais non pour la version papier.

- Enfin, les éditeurs moyens, qui jouent dans l'univers de l'édition un rôle central, sont très hostiles à cette abrogation, sauf Flammarion qui y voit le moyen de promouvoir sa collection J'ai Lu.

Pourquoi cette hostilité?

Première raison: Ces éditeurs savent que la publicité télévisée constituerait une dépense difficile à assumer considèrent que celle-ci ne serait pas compensée par une augmentation globale du chiffre d'affaires des éditeurs, c'est à dire, pour simplifier, par une progression de la lecture; mais qu'elle provoquerait un déplacement d'une clientèle globalement captive vers les éditeurs adossés aux grands groupes qui seuls ont les moyens financiers de cette dépense nouvelle.

A quoi s'ajoute accessoirement la tentation pour des auteurs avides de médiatisation d'aller vers ces maisons pour bénéficier de ladite publicité.

A l'inverse, les tenants de la publicité avancent comme argument en faveur de leur thèse que l'absence des livres du champ de leur publicité les dévalorisent aux yeux des jeunes pour qui la publicité télévisée constitue l'image du monde contemporain. Cet argument est intéressant mais il n'est guère cohérent avec l'exceptionnel succès de l'édition pour la jeunesse, sans publicité. Pour l'enfant, l'univers de la publicité et celui des livres sont distincts, souligne Jean Delas, président de *l'Ecole des Loisirs*. L'enfant ne les mélange pas.

L'argument le plus convaincant, en fin de compte, contre la publicité, c'est son coût prohibitif au moins sur les chaînes hertziennes actuelles au regard des chiffres de l'édition. Pour cette raison, il a été proposé par certains de rendre possible, dans un premier temps, ce type de publicité sur les seules chaînes thématiques dont les tarifs sont beaucoup plus comparables à ceux de la presse écrite. Les chaînes d'histoire feraient la publicité des livres d'histoire, les chaînes jeunes des collections pour la jeunesse, les chaînes de tourisme des guides, etc. C'est également le vœu de l'association ACCESS qui regroupe les chaînes câble et satellite.

Une telle solution, certes plus abordable, aurait l'inconvénient de créer des distorsions dans l'accès à la publicité sur une base juridique discutable. Certes, elle aurait l'avantage de pouvoir financer des émissions thématiques consacrées au livre. Mais elle se traduirait, à budget publicitaire égal, par un détournement des ressources vers la télévision au détriment de la presse écrite alors que celle-ci demeure un support essentiel pour une promotion durable du livre.

Il n'en demeure pas moins que, dès à présent, le groupe Havas a profité du statut non-français de la chaîne RTL 9 qui émet en hertzien sur le nord-est du territoire national pour contourner la réglementation française en menant une campagne "expérimentale" en faveur de la collection *Pocket*.

Cela est d'autant plus préoccupant que l'interdiction de la publicité est considérée aujourd'hui par la plupart des professionnels comme l'un des deux piliers de la protection de l'édition, avec la loi Lang.

Celle-ci vise certes plutôt à la défense de la librairie indépendante mais elle est perçue comme un élément du même dispositif de défense de l'édition à la française, compte tenu du lien traditionnel chez nous entre librairies et maisons d'édition. Ces dernières historiquement sont souvent nées, comme Hachette, à partir d'une librairie et le cordon ombilical n'a jamais été tout à fait coupé.

Cette défense de la librairie paraît d'autant plus justifiée que celle-ci est, en quelque sorte, le pendant de la télévision dans le système de promotion du livre. D'abord, pour le moment, elle est le lieu de vente que n'est pas la télévision. Celle-ci ne peut qu'envoyer les téléspectateurs dans les librairies. Seules, celles-ci mettent à la disposition du clients les produits vantés par la télévision et les autres: Seules, celles-ci peuvent offrir la diversité de la production éditoriale dont la télévision ne montre qu'une infime partie. Seules, celles-ci peuvent muer un discours instantané en dialogue permanent avec le lecteur. Elles ne s'opposent pas à la télévision. Elles la complètent et donnent leur vrai sens aux émissions littéraires, qui n'est pas qu'on les regarde mais qu'on lise les livres dont elles parlent.

Voilà où la loi Lang apparaît comme le pendant de l'interdiction de la publicité avec comme corollaire une promotion gratuite du livre (qui laisse aux éditeurs les moyens de prolonger la présentation des livres à la télévision par la publicité dans les journaux).

Cela dit, dans un cas comme dans l'autre, on se trouve en présence de mécanismes d'exception bien conformes à la tradition française mais auquel l'esprit des institutions européennes est profondément allergique et qui vont se trouver opposés de front, par le jeu de la globalisation, à l'intérêt de groupes toujours plus puissants et qui ont pris l'habitude aux Etats-Unis de voir sauter, les unes après les autres, toutes les barrières légales de protection de la liberté de l'information sous les coups de butoir de leurs lobbyistes<sup>12</sup>.

C'est à ce type de pression que l'Etat, en France, doit se préparer s'il veut aider les professions du livres à se protéger comme il a su protéger son industrie du cinéma, ce que, par exemple, la Grande-Bretagne n'a pu réussir compte tenu de la présence directe chez elle des *majors* américains..

La difficulté, dans le cas de la loi Lang, c'est qu'elle a pour effet de créer des superprofits partout où la chaîne de commercialisation est plus courte et où des économies d'échelle peuvent être dégagées: Ce sont donc la FNAC, Virgin, les supermarchés, demain le commerce électronique qui sont, sur le plan financier, les premiers bénéficiaires du système. La logique économique aurait abouti à faire profiter le consommateur d'une partie de cette marge en abaissant les prix de vente pour le déplacer du commerce de détail vers les nouveaux lieux de vente, ce qui s'est produit pour le disque.

---

<sup>12</sup> Sur l'histoire de la législation sur les médias aux Etats-Unis voir Rich Media Poor Democracy, University of Illinois, ouvrage cité dans la bibliographie.

Mais, la question, dans le cas du livre, est de savoir si l'abaissement du prix de vente aboutirait à un accroissement de la demande, en d'autres termes, à un accroissement du nombre global de livres achetés, ou seulement à un déplacement d'une forme de distribution vers une autre sans effet sensible sur les ventes totales de l'édition et sans effet sur la lecture. Pour parler simplement, une baisse du prix des livres ferait-elle que les gens liraient plus et consacraient une plus grande partie de leur temps à la lecture par rapport à d'autres activités et d'autres dépenses ou aboutirait-elle simplement à un rétrécissement de la variété des ouvrages présents sur les lieux de vente, comme c'est déjà le cas sur les écrans de télévision?

Le postulat de la loi Lang est que la demande de livres est relativement rigide par rapport au prix des livres et que baisser ce prix ne ferait pas acheter plus de livres mais, au contraire, dégagerait une partie du budget loisirs et information pour d'autres emplois.

Face à cela, le commerce électronique offre la possibilité de créer une chaîne de vente dont les intermédiaires sont éliminés et donc de réduire le prix de vente suffisamment pour convaincre la clientèle de modifier ses habitudes d'achat. Dans la grande distribution, la décision de passer d'un point de vente traditionnel à un hypermarché est d'autant plus facile à prendre pour le consommateur que la différence constatée sur les prix est importante. Il en sera de même pour le passage au commerce électronique. Les difficultés liées à la sécurisation des achats devrait être rapidement éliminée. La disposition d'un terminal chez les particuliers pourra sans doute être aisément complétée par des points d'accès public à ces terminaux (type cyber-café). Il faut insister sur le fait que les produits concernés, livres et notamment livres professionnels, concernent la partie de la population la plus apte à s'adapter aux nouvelles technologies.

C'est la raison pour laquelle le système du commerce électronique, à mesure qu'il prendra de l'ampleur et qu'il s'adossera à des sociétés plus importantes, pèsera de tout son poids pour remettre en cause le système de la loi Lang, notamment au niveau européen.

Là, se situe le vrai danger, qu'il serait irréaliste de nier, pour tous les dispositifs mis en place en vue de protéger l'activité éditoriale, qu'il s'agisse de l'interdiction de la publicité ou de l'interdiction des remises édictée par la loi Lang.

## C• L'interaction économique.

### La place du livre dans le monde des mass-media.

#### - L'édition et les grands groupes de communication.

Comment comprendre les relations qu'entretiennent et que vont entretenir dans les années qui viennent livre et télévision sans tenter de démêler les liens économiques qui se nouent entre eux au sein de groupes de communication de plus en plus puissants?

Certes, en France, le phénomène est occulté par la distance qu'affichent les maisons d'éditions, jalouses d'une indépendance qu'elles ont réussi à préserver, à l'égard des grands groupes auxquelles certaines d'entre elles appartiennent et où sont réunies, dans un réseau complexe de sociétés, des activités de communication, à savoir de presse écrite, de télévision, de radio, de publicité, d'édition musicale, mais aussi de télécommunication, de satellites, de câble, de téléphone, de réseau internet, voire, au sein de holdings plus vastes, des activités sans rapport direct avec la communication. Qu'a à voir Grasset avec Lagardère-Matra ou Julliard avec Vivendi? Rien au premier regard. Il n'en reste pas moins que des réseaux sont en place, en France comme ailleurs où des synergies peuvent se trouver, même si elles ne sont encore évidentes.

Il était, il y a quelques années, à la mode de parier sur de telles synergies entre l'édition, détentrice de droits sur des contenus, et les activités notamment de télévision ou ces contenus pourraient être exploités. La prise de contrôle des maisons d'éditions par les grands groupes de communication s'est développée pendant un temps, sur cette base notamment aux Etats-Unis.

André Schiffrin dans son livre *Edition sans Editeurs* a décrit le processus par lequel l'application des règles de gestion de ces groupes à des maisons d'éditions américaines a abouti à faire abandonner les principes mêmes du fonctionnement d'une maison d'édition. Une telle maison ne peut en effet se développer qu'en lançant pour un projet qui générera des profits une multitude d'autres projets qui se révéleront, à terme, déficitaires. Ainsi va la noble incertitude du livre. Ainsi s'explique que le secteur de l'édition soit incapable de dégager un taux de bénéfice comparable à ceux de la télévision ou des télécommunications privées. D'un côté on tourne autour de 5%, de l'autre de 20%. Vouloir imposer un objectif de 20% de profit à l'édition, c'est rayer de son catalogue toutes les activités les moins rentables qui sont souvent les plus intéressantes sur le plan culturel et intellectuel, par exemple, les sciences humaines et exactes et, d'une façon générale, abolir tous les produits à risque et, à terme, à force de ne parier que sur les *big books*, et les super-contrats

se retrouver avec des profits encore plus faibles. Car c'est, en réalité, l'irruption de succès soudains qui fait la fortune des maisons d'édition et, en tout cas, qui les fait vivre. Mais ces succès ne sont jamais ni prévisibles ni, a fortiori, programmables.

La télévision, on l'a déjà vu, pour les chiffres de l'audience, ne joue pas dans la même cour que l'édition.

Et, de fait, le paradoxe de l'évolution du système américain décrit par Schiffrin est qu'il a abouti à la prise de contrôle de pans entiers de l'édition américaine par des groupes européens comme Bertelsmann.

Cela dit, il ne faut pas croire que l'édition française soit à l'abri d'une évolution à l'américaine et que proclamer "l'exception" suffise à la protéger.

Certes la synergie entre édition-papier et télévision n'est guère apparue jusqu'à présent.

Mais la numérisation des contenus va aboutir à faire du texte un produit qui pourra être véhiculé, au cas par cas, par différents vecteurs, presse, livre, CD-rom, Site Web.

La constitution soudaine, pour ne pas dire brutale, d'un géant comme AOL-Time, Warner, avec toutes les potentialités d'interaction qu'il démontre sitôt constitué (prise de contrôle de EMI dans l'édition phonographique représente un avertissement qu'on serait coupable d'ignorer. La branche édition de Warner fait 42% de son chiffre d'affaires à l'exportation. Disney est déjà lié à Bertelsmann dans RTL9 et contrôle le groupe d'édition Hyperion Press. News Corporation, le groupe de Rupert Murdoch possède Harper Collins. Et croire, pour ce qui est de la France, que nos compatriotes préféreront systématiquement les éditeurs nationaux relève de la pétition de principe. Il suffit de voir comment dès à présent l'édition britannique ou allemande entre en force dans le secteur du livre de photographie ou d'art en langue française.

Bref, le rapport entre télévision et livre risque, si l'on n'y prend garde, de devenir rapidement un rapport économique de dominant (étranger) à dominé (français). Aussi est-il essentiel, dans la défense de l'édition de notre pays, de ne pas soutenir simplement les petits contre les grands mais d'encourager la constitution de regroupements dans lesquels l'édition se retrouve adossée à des structures économiques plus vastes et capables d'affronter, dans de bonnes conditions, les mutations des prochaines années.

#### - Le livre et les nouveaux supports.

Sans développer le point, il nous paraît essentiel de marquer que la fusion progressive de la télévision et du réseau Internet, au sein d'un même écran, va aboutir, à un terme qu'il est trop tôt pour fixer mais qui n'est peut-être pas lointain, à faire d'Internet une variante de la télévision et, dans un premier temps, le prolongement interactif de celle-ci.

D'une part, rien n'interdit d'imaginer que très vite (techniquement en tout cas) les émissions littéraires puissent donner lieu à des commandes de livres en direct par l'intermédiaire d'un site internet. C'est ainsi que dès à présent l'émission d'Oprah Winfrey est relayée par le "club Oprah" sur le site d'Amazon. com.

D'autre part, des pans entiers de l'édition vont, selon toute logique, passer progressivement et peut-être rapidement sur des supports numériques qui déboucheront, par le biais du net, sur les écrans d'ordinateur c'est-à-dire à terme sur ceux de la télévision.

- L'édition juridique est directement touchée par les possibilités de mise à jour en ligne offertes par internet et l'accès aux sources publiques d'information avec le problème des éditeurs relevant de l'Etat et de la concurrence qu'ils peuvent entretenir avec les éditions privées.

- Pour l'édition scientifique: (sciences humaines ou exactes, médecine, etc.), Internet offre la possibilité de toucher directement les communautés spécialisées qui constituent des cibles définies, et de créer une intercommunication directe et permanente entre les membres de ces communautés. C'est, d'ailleurs, l'origine d'internet). La notion de "publication", au sens scientifique, risque de se trouver profondément modifiée, le problème essentiel ici étant le label que les organismes scientifiques confèrent à la publication d'une recherche.

- Les encyclopédies et les dictionnaires : sont déjà en cours de transfert sur cd-rom et sur internet pour des mises à jour permanentes.

- Même le livre d'art sera concerné, e. Internet va offrir, par exemple, la possibilité de constituer des banques d'images à la carte.

- L'édition scolaire enfin va être touchée par à la fois par la mise en réseau d'internet et les possibilités d'autocorrection que cela peut offrir, et par le livre électronique. L'idée avancée par les promoteurs du livre électronique est de remplacer par ce livre électronique le cartable de l'écolier. Un simple boîtier permettra à l'enfant d'avoir à sa disposition l'ensemble de ses instruments de travail quitte à imprimer ses cours à la demande dans l'établissement scolaire. Sans doute, dans ce secteur, les choses iront-elles lentement en raison de la lourdeur du système de l'Education Nationale et de l'extrême lenteur de ses réactions aux technologies nouvelles mais, quel que soit leur coût; dans un premier temps, celles-ci seront très vite disponibles et il faudra tenir compte de la facilité des jeunes à les utiliser, compte tenu de leur familiarité avec les jeux vidéo, la navigation sur internet et la télévision.

Mais pour le reste, l'évolution n'aura d'autre frein que le rythme de diffusion des ordinateurs et des accès au Net. Or il est clair que, pour tous les usages professionnels, celui-ci va être très rapide.

Dans tous ces secteurs qui constituent pour l'édition des niches de profit, c'est tout le système qui va être bouleversé par le passage du livre édité vers d'autres supports (imprimante papier, disquettes ou CD-rom, etc.) à partir de l'écran de l'ordinateur, qui se confondra matériellement avec celui de la télévision, et vers le livre numérique qui pourra lui aussi se brancher sur l'ordinateur.

L'éditeur de fabricant et distributeur de livres se transformera donc pour l'essentiel en détenteur et négociateur de droits soit pour le compte des auteurs soit pour lui-même en tant que concepteur de projets.

## - Livre, télévision et droits d'auteur.

Il convient de distinguer le *copyright* qui constitue un système de protection de l'exclusivité et que gère l'éditeur et le droit d'auteur en tant que rémunération du créateur.

En ce qui concerne celle-ci, on constate que le droit d'auteur tel que le définit la loi de 1957 représente rarement une partie essentielle des revenus de l'auteur y compris pour son œuvre. Il est, en fait, complété par toutes sortes de revenus dérivés de l'activité de l'écrivain, conférences, préfaces, articles de journaux, cours dans des universités étrangères, apparitions à la télévision (sauf, précisément, dans le cas des émissions littéraires, pour lesquelles la prestation de l'écrivain n'est en principe pas rémunérée) . Le droit d'auteur lui-même au titre du nombre d'ouvrages vendus tend à être mensualisé sous forme d'à-valoir que la pratique éloigne de la réalité d'un pourcentage sur un prix du livre déjà, à ce stade, relativement théorique. Il en est de même d'une partie des droits dérivés (adaptation au cinéma et à la télévision notamment où la rémunération est largement forfaitaire.

Les atteintes que fait subir, par ailleurs, au montant des droits d'auteur la photocopie sont d'autant moins sanctionnées que les auteurs sont soucieux de la diffusion de leur travail ou de sa mise à disposition gratuite (on pense là notamment aux ouvrages universitaires).

Ce problème va se trouver aggravé par les facilités de duplication qu'offrent les nouvelles technologies.

Le livre risque de se trouver rapidement confronté, dans ce domaine, à des problèmes analogues à ceux du disque avec les possibilités de téléchargement direct (MP3).

Le système de la consultation et de la reproduction, par l'intermédiaire d'Internet conduira peut-être à repenser totalement la philosophie du système de droit d'auteur proportionnel, tel qu'il a été élaboré au XIX<sup>ème</sup> siècle notamment par Balzac et Hugo lors de la création de la Société des Gens de Lettres, pour passer à des systèmes de paiement libérateur (paiement lié au temps de consultation sur le réseau, par exemple) ou, en l'absence de toute possibilité d'identifier la consultation, d'une taxe parafiscale assise sur les ventes ou les importations de matériels, comme cela s'était fait pour les machines à photocopier.

En conclusion, sitôt qu'on essaie d'évaluer l'impact de la télévision et son évolution à venir, c'est tout l'équilibre de l'économie du livre qui se trouve concerné et l'ampleur des mutations que l'édition va connaître qui se révèlent.

### III. Quelle télévision pour quel livre?

Que sera la télévision de demain? Que pourra-t-elle faire pour le livre dans son devenir? telles sont les questions qu'il faut, à présent, se poser.

Dans ce contexte de changements profonds et sans doute rapides, tant dans l'offre de télévision que dans la chaîne de production et de distribution du livre, quelle télévision faut-il souhaiter pour le livre dans les années qui viennent?

La question peut être abordée en examinant tour à tour la situation prévisible

sur les chaînes généralistes actuelles;

sur les chaînes thématiques tant cryptées que câblées ou diffusées par satellites

sur les futures chaînes numériques

sur les écrans d'internet.

#### 1 Les chaînes généralistes:

Les chaînes privées, on l'a vu, qu'il s'agisse de **TF1** ou de **Canal Plus**, n'ont pas d'émissions littéraires.

**TF1** a supprimé celles qui existaient. La réapparition récente de Patrick Poivre d'Arvor, pour une émission très tardive *Vol de Nuit*, ne remplacera certainement pas *Ex-Libris*. On peut le regretter, d'autant que l'émission disparue disposait d'un budget important qui lui permettait de ne pas s'en tenir à du plateau et lui a donné la possibilité de réaliser des opérations exceptionnelles et souvent passionnantes (par exemple l'interview de Le Clézio dans sa maison du Nouveau-Mexique). L'audience d'*Ex-Libris* était d'ailleurs importante pour une émission littéraire. Mais on ne peut que prendre acte d'une évolution de la politique de la principale chaîne privée.

Celle-ci a fait le choix de basculer l'émission de plateau littéraire sur sa chaîne thématique **LCI**. C'est une solution dont nous examinerons plus loin les avantages et les inconvénients.

Parallèlement, **TF1** a réalisé avec succès, au regard de ses objectifs d'audience, des fictions, comme le récent *Balzac* qui, quelles que soient les réserves que peuvent formuler les puristes, braquait l'attention d'un très vaste public sur la vie d'un écrivain et pouvait conduire à des achats de livres, ce qui n'a pas échappé aux éditeurs dans leurs mises en place du moment.

La télévision privée est, pour l'essentiel, libre de ses programmations et il ne serait ni possible ni même souhaitable d'intervenir dans ses choix. On peut simplement souligner que la réalisation de fictions notamment historiques ou l'adaptation de grands romans classiques comme le *Comte de Monte-Cristo* ou les *Misérables* peut attirer un très vaste public et servir l'image de la chaîne sans nuire à ses intérêts.

Ce qui est en cause ici, c'est plutôt la relation entre une chaîne comme *TF1* ou *Canal Plus* et le cinéma, à savoir la capacité des réalisateurs français à proposer des films ou des téléfilms dont le coût de programmation soit compétitif avec celui du cinéma américain (dont on sait qu'il a déjà amorti ses coûts au moment où il s'exporte et peut, sans difficulté, pratiquer le dumping face à un cinéma européen dépourvu de marchés potentiels comparables) et dont la qualité technique exerce le même attrait sur le public: Les auteurs français ont-ils le souci de créer des œuvres qui puissent, adaptées au cinéma ou à la télévision, répondre à la demande du grand public? Les éditeurs français ont-ils dans ce domaine une politique? Voilà deux questions qui méritent d'être posées, quand on connaît le savoir-faire des Américains dans ce domaine.

En matière de fiction, l'œuvre écrite, qu'elle soit roman ou scénario précédera (presque) toujours le film. La balle est ici dans le camp des professionnels, écrivains, éditeurs, réalisateurs de film, et non du côté de la puissance publique.

Selon la formule particulièrement heureuse de Dominique Wolton, l'audimat ne mesure pas la demande du public mais sa réaction à l'offre.

Bref, les chaînes privées n'ont-elles pas évacué le livre un peu vite y compris dans une optique commerciale?

Aux chaînes privées de faire preuve d'imagination pour anticiper la demande du public et diversifier leur offre. Dans le cas de **TF1**, le fléchissement de ses parts de marché (passées entre 1990 et 1996 de 42 à 36%) incite à l'innovation.

Dans le cas de **M6**, passé au cours de la même période de 7 à 12%, sa réussite tient à sa capacité à marquer sa différence pour attirer un public relativement ciblé. Le livre en est absent. Est-ce une fatalité? Peut-être pas. M6 par exemple a fait preuve de plus d'imagination dans d'autres domaines. Une émission sur l'économie comme *Capital* démontre sa capacité à innover et à réussir sur un terrain a priori difficile Pourquoi ne pas inventer pour le livre un de ces formats de six minutes dont M6 a fait sa marque de fabrique sur un type de livre conforme à l'esprit de la chaîne, par exemple, le polar? Ou trouver dans les livres qui sortent des sujets qui "flashent"? Les idées, ici, viendront des professionnels de la télévision. La façon dont les éditeurs parlent des émissions littéraires dénote une ignorance des lois du genre. Ce qui manque, c'est un dialogue entre ces deux univers pour parvenir à des idées viables.

- En ce qui concerne les chaînes publiques, l'Etat, à l'inverse, en sa qualité de propriétaire, a, en principe, le droit d'intervenir au nom de la mission de service public qui est la sienne et qu'il délègue aux chaînes dans le domaine de l'audiovisuel.

Les conditions d'exercice de cette mission de service public sont précisées dans les cahiers des charges qui définissent les obligations des chaînes, obligations dont la contrepartie est le versement de la redevance.

En ce qui concerne la présence d'émissions littéraires régulières et relativement nombreuses, on l'a vu, sur les chaînes publiques, il faut souligner qu'elle ne tient pas à une obligation précise qui serait stipulée dans les cahier des charges.

Si l'on examine, par exemple, celui de **France 2**, on constate que si l'article 24 définit le nombre d'heures que la chaîne doit consacrer au spectacle vivant, qu'il s'agisse de l'opéra, de la danse, ou du théâtre et que l'obligation est là quantifiée, (même si elle ne comporte pas de contrainte en ce qui concerne l'heure de programmation), l'article 25, à l'inverse, ne comporte aucune obligation quantitative:

*"En complémentarité avec FR3, la société diffuse des émissions régulières consacrées à l'expression littéraire, à l'histoire, au cinéma et aux arts plastiques."*

La formulation est quasiment identique dans le cahier des charges de FR3.

Cela vient sans doute du fait que la présence d'émissions littéraires est longtemps allée de soi. Mais il convient de souligner que leur maintien trouve son origine non dans le cahier des charges mais dans la bonne volonté des responsables des chaînes et que ceux-ci pourraient réduire considérablement cette programmation sans qu'on puisse les accuser d'enfreindre les dispositions du cahier des charges.

#### - Les chaînes thématiques.

Peut-on proposer comme alternative de trouver une solution à l'évolution préoccupante de la place du livre sur les chaînes généralistes en transférant ce type d'émissions sur des chaînes thématiques plus directement ciblées sur une clientèle culturelle à la façon dont *Mezzo* répond à la demande des mélomanes?

L'inconvénient de cette solution est qu'elle conduit à renoncer à la mission culturelle des chaînes généralistes en direction du grand public et notamment à abandonner l'idée qu'il peut exister une culture commune à l'ensemble des Français dont la base est construite par l'école et que la télévision peut contribuer à compléter.

C'est la raison pour laquelle le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel a toujours considéré jusqu'à présent que la solution à la faible audience des émissions culturelles pouvait d'autant moins être le transfert sur les chaînes thématiques que l'accès à celles-ci était payant.

Il faut ajouter que les émissions littéraires ne retrouveraient certainement pas, si elles étaient transférées sur une chaîne thématique, le public qu'elles touchent sur une chaîne généraliste même à une heure tardive. Pour prendre un exemple, l'émission *Un siècle d'écrivains* obtient malgré son horaire avancé dans la nuit (entre minuit et une heure du matin) une audience de l'ordre de 300 à 400 000 auditeurs qu'elle ne retrouverait certainement pas sur une chaîne thématique, même à un meilleur moment de la journée.

Quand bien même une émission culturelle ne fixerait que la moitié ou le quart de l'audience potentielle de la chaîne à la même heure, il est loin d'être assurée qu'une chaîne spécialisée, forte de son réseau d'abonnés ou d'habitues, drainerait vers elle un public comparable.

Le phénomène intéressant, en effet, dans ce cas, c'est la potentialité d'une émission à élargir son audience.

Il convient donc d'insister sur le fait qu'en aucun cas la suppression d'émissions culturelles des chaînes généralistes ne pourrait être compensée par le transfert de ces émissions sur des chaînes thématiques.

Cela étant dit, et sous réserve que soient maintenues, sur les grandes chaînes publiques actuelles, des émissions culturelles visant, sinon l'ensemble du public de

ces chaînes, du moins une fraction importante de celui-ci, certaines catégories d'émissions pourraient trouver plus facilement leur places sur des chaînes spécialisées.

D'une part, il est certain que l'émission de plateau et le débat d'idées sur un sujet un peu ardu a plus naturellement sa place sur de telles chaînes.

D'autre part, le champ de l'activité éditoriale est si vaste qu'une partie de celui-ci pourrait sans inconvénient être couverte par des chaînes spécialisées. On pense à l'édition scientifique et technique, trop absente du petit écran, au livre d'art, à la philosophie, etc.

D'admirables émissions ont eu pour sujet la vie et l'expérience de "contemporains capitaux". D'autres ont pu amener un très large public à des sujets à première vue rébarbatifs. On pense à l'émission *Corpus Christi*. Il y a là une nécessaire déclinaison des sujets entre audiences larges, moyennes ou étroites que la multiplication des chaînes devrait permettre

Enfin, si la littérature proprement dite, et notamment le texte lui-même, n'ont, à l'évidence, pas leur place dans une émission grand public, elles peuvent, de temps à autre, l'y trouver. Nous pensons à la lecture faite par Daniel Pennac de Picouly dans la *Marche du Siècle*.

La multiplication des chaînes spécialisées offre d'immenses champs de réalisations à la télévision à la condition, qui ne va pas de soi, qu'elle aboutisse à la diversité des chaînes et non à leur uniformité.

Au sein de cette diversité, où se situeront les émissions littéraires?

Plusieurs variantes peuvent être envisagées.

D'une part, *France-Télévision* peut décider de développer une chaîne numérique plus axée sur les débats, les interviews, d'une façon générale la couverture de la vie culturelle, sous forme d'émissions de plateau peu onéreuses, comme le fait **TF1** avec **LCI**. Pour **TF1**, **LCI** est un admirable instrument de relations publiques en même temps qu'un moyen de présenter un panorama de l'actualité beaucoup plus approfondi que les trois journaux de la journée. On devine l'avantage d'une telle formule quant à la satisfaction qu'elle apporte à ceux qui participent à de telles émissions et à l'influence qu'elle permet à la chaîne d'exercer sur le paysage politique. Et sans doute une pratique similaire serait-elle imaginable au sein de la holding de *France-Télévision* avec la création d'une chaîne thématique particulièrement axée sur la vie culturelle et où défileraient auteurs, intellectuels, créateurs des différentes disciplines, de manière à refléter le foisonnement de la vie culturelle. **Paris-Première**, donne l'exemple de ce qui pourrait être fait dans ce domaine.

On peut aussi imaginer un projet plus ambitieux dans la lignée de la **Cinquième** et **d'Arte** qui comporterait une véritable politique de création culturelle et supposerait naturellement un budget beaucoup plus important. Il n'est pas question ici d'intervenir dans le débat sur l'évolution à venir de la chaîne franco-allemande ou de la chaîne éducative mais simplement d'indiquer deux options, d'envergure inégale, dans l'hypothèse où l'on voudrait créer une chaîne dédiée à la culture au sein de laquelle le livre trouverait tout naturellement la place centrale qui est la sienne dans le champ de la culture. L'avantage du caractère franco-allemand **d'Arte**, dans sa formule

actuelle est, outre sa dimension politique, qu'il réduit de moitié, pour la partie française, la facture de la chaîne culturelle.

Qu'on s'oriente, dans la vision prospective que nous proposons, vers l'une ou l'autre de ces deux hypothèses, il s'agit, dans les deux cas, d'essayer d'imaginer ce que pourrait être à échéance de quelques années, une sorte de "*France-Culture*" de la télévision qui aurait, par définition, les mêmes inconvénients que la station de radio: un coût important pour un public restreint, mais aussi les mêmes avantages: offrir à ce public restreint certes mais très divers un contenu de qualité à des heures plus acceptables à tous que celles où a plongé le *Cercle* et décollé *Vol de Nuit*.

En tout cas, il serait infiniment décevant qu'au moment où l'apparition du numérique annonce un accroissement considérable du nombre de chaînes nouvelles (trente si les six chaînes hertziennes y sont, à terme, toutes transférées), il n'y ait pas place, parmi elles, pour une chaîne de service public à vocation culturelle.

C'est ici le lieu d'évoquer l'idée, soutenue par certains, que la publicité pour le livre, interdite et pour la plupart des éditeurs hors de portée, sur les chaînes généralistes, pourrait trouver sa place sur les chaînes thématiques, à des tarifs plus acceptables, et même servir de support financier à la programmation d'émissions littéraires sur ces chaînes.

Il serait à cet égard intéressant qu'une vraie réflexion soit menée, chacun pour soi mais peut-être aussi collectivement, par les professionnels concernés sur ce que pourrait être cette publicité (le spot de *Pocket* sur **RTL9** était, à la vérité, fort séduisant) et sur des idées d'émissions nouvelles moins bridées par la nécessité de rencontrer un public très large. Car, répétons-le, on ne retrouvera jamais le phénomène de grand-messe du vendredi soir qu'était l'*Apostrophes* de la grande époque, et cela moins encore sur une chaîne thématique.

Enfin, il ne faut pas exclure l'idée d'une chaîne thématique cofinancée par les maisons d'éditions. On peut rappeler, à cet égard, le projet de chaîne éducative *Eurêka* préparé au début des années 90 et qui devait prendre place dans le créneau qu'a finalement occupé la 5<sup>ème</sup>. Ce projet avait été présenté par J.L. Missika et avait suscité l'intérêt temporaire d'un ensemble d'éditeurs qui incluait le *Groupe de la Cité*, *le Seuil*, *Gallimard*, *Bayard*, etc. dont il était prévu qu'ils constituent un GIE associé aux pouvoirs publics. A l'époque, les éditeurs ont finalement été dissuadés d'intervenir par le niveau des participations financières qu'un tel projet supposait. Dans l'avenir, est-il irréaliste d'imaginer que celles des maisons d'édition qui sont intégrées à des groupes de communication plus vastes puissent motiver leurs maisons-mères en faveur d'un projet où viendrait s'insérer la promotion de ce qu'elles publient?

- La télévision numérique ne sera ici évoquée, en tant que telle, que pour mémoire, compte tenu du calendrier dans lequel se situent les décisions qui détermineront sa configuration finale.

Notons simplement qu'elle peut

soit offrir simplement un éventail de chaînes thématiques dont la substance ne serait pas profondément différente de ce qu'offrent les actuelles chaînes satellites et câblées (cinéma, sport, jeunesse, voyage, histoire, et, à voir, chaîne dédiée à la

culture), ce qui nous renvoie donc à ce qui a été dit plus haut à propos des chaînes thématiques,

soit permettre une démultiplication des chaînes locales et l'exemple des stations régionales de FR3 montre que des émissions littéraires articulées sur l'activité des librairies et des bibliothèques peuvent trouver là une place efficace au contact des lecteurs.

soit encore faciliter le passage "en boucle" des émissions des grandes chaînes publiques de façon à leur permettre de toucher un public plus nombreux, un peu à la manière de TV5 aujourd'hui. Le problème des horaires tardifs se trouverait ainsi résolu.

Soit enfin accueillir à côté des chaînes thématiques telles qu'elles existent des chaînes d'un type nouveau, et éventuellement culturelles, notamment dans le cadre du service public.

- Internet.

Dernier point, il convient d'évoquer le rôle que pourront jouer, parallèlement aux émissions de télévision proprement dites, des présentations de livres sur des sites Internet dédiés.

De tels sites peuvent en effet constituer pour les annonceurs un espace supplémentaire pour la publicité en faveur de leurs publications. La souplesse du Net, la facilité de passage d'un contenu à l'autre à partir des "liens", la possibilité de viser des publics captifs bien repérés devraient donner à ce support une place considérable dans la promotion des nouveautés comme des rééditions. Ajoutons que la possibilité de greffer des films sur un site devrait permettre aux éditeurs d'offrir sur leurs sites non seulement des textes d'appel, type quatrième de couverture et des extraits de leurs livres mais également des présentations audiovisuelles des auteurs ou des thèmes évoqués, exactement comme dans une émission de télévision.

Là encore, il ne faut se faire aucune illusion, la facilité de la consultation et le temps croissant passé à surfer sur la toile conduiront nécessairement à répandre, par transitions insensibles, l'usage du commerce en ligne comme un prolongement naturel de la consultation d'un site aussi bien que d'une émission de télévision. On peut certes penser que cela n'est pas pour demain mais il est extrêmement difficile de dire à quel rythme iront les choses et il faut s'y tenir prêt. On pouvait encore, il n'y a guère, ne pas croire à la réunification de l'Allemagne ou penser qu'elle prendrait du temps. Elle est allée plus vite que personne n'aurait imaginé, elle est là, et l'on s'en réjouit. La leçon des bouleversements politiques peut nous servir pour aborder les changements technologiques qui se préparent.

#### IV. Le Ministère de la Culture et de la Communication entre Livre et Télévision.

Quelles peuvent être les actions concrètes menées par le Ministère de la Culture en vue de favoriser une présence du livre à la télévision, sous toutes ses formes? Il n'est pas possible de répondre à une telle question sans s'interroger d'abord sur la légitimité d'une action du Ministère dans ce secteur, compte tenu de son domaine et de ses modalités traditionnelles d'intervention.

Le Ministère créé pour André Malraux n'avait, en fait, de compétence ni pour la télévision ni pour le livre. En ce qui concerne la télévision, on se souvient que la création d'un département des "affaires culturelles" avait comme objectif politique d'enlever à André Malraux, sans lui faire un camouflet, le Ministère de l'Information compétent pour la télévision à un moment où les positions prises par l'écrivain sur l'Algérie conduisaient Michel Debré à souhaiter qu'on lui retire cette responsabilité.

En ce qui concerne le livre, c'est la méfiance de Julien-Cain, administrateur de la Bibliothèque nationale et en charge, à ce titre, de l'ensemble des bibliothèques publiques (qui relevaient alors de la rue de Grenelle) à l'égard de Malraux qui lui permit d'éviter à ce secteur d'être transféré, à l'instar de toutes les autres compétences culturelles de l'Education Nationale, dans le nouveau département ministériel.

Le jeune ministère des Affaires Culturelles se retrouvait alors constitué de deux secteurs relativement hétérogènes, l'un centré sur la patrimoine et formé de directions anciennes et prestigieuses (Archives, Architecture et Musées), l'autre nouveau, centré sur l'action culturelle, matérialisé par la création des Maisons de la Culture, symboles de la vision de la Culture que Malraux avait élaborée et voulait voir concrétisée par son Ministère.

De celui-ci, était absent, d'une part, le livre, qui avait toujours été au centre de la conception française de la culture, telle notamment qu'elle était transmise par l'Ecole et l'Université, d'autre part, la Télévision, que l'on pouvait considérer comme l'avenir de la culture, surtout en un temps où la toute jeune télévision française se voulait porteuse, à travers une série d'émissions que nous avons citées, d'un projet culturel destiné à l'ensemble des Français.

##### - Le Ministère de la Culture et le Livre.

L'exclusion du livre du champ de la culture au moment de sa constitution était, certes, le résultat d'un concours de circonstances mais elle cadrait avec la vision qu'avaient Malraux et ses collaborateurs de la Culture et qui était ancrée sur une opposition marquée à l'égard de l'Université et de la conception qu'a celle-ci de la

culture. La mise à disposition de tous les Français des "chefs d'œuvre de l'humanité" devait se faire sans les intermédiaires que sont les professeurs, par le contact direct, et non le recours au livre. Les maisons de la culture n'auraient pas de bibliothèques, elles auront une salle de spectacles. Elles ne seraient pas confiées à des professeurs, des écrivains, des intellectuels mais, pour l'essentiel, à des hommes de théâtre.

Ce rappel historique nous paraît essentiel si l'on veut comprendre la difficulté en quelque sorte existentielle qu'a eu ce Ministère à occuper le champ du livre.

Le rattachement du livre à la Culture s'est fait, pour ainsi dire par hasard, quinze ans après la création des "Affaires Culturelles".

A cette époque, en 1974, n'existait dans ce Ministère, qu'un minuscule "service des lettres", sorte d'appendice caudal de la "Direction du Théâtre, des Maisons de la Culture et des Lettres." Ses compétences se limitaient, pour l'essentiel, à distribuer aux écrivains des secours ou des décorations, et à exercer une tutelle purement nominale sur une "caisse des lettres" dont les attributions et les moyens étaient infiniment plus réduits que celles de l'actuel Centre National du Livre. Nommé, au début de cette année-là, à la tête de ce service-croupion, le rapporteur en perçut aussitôt le caractère dérisoire. Par une note au Directeur du Théâtre d'avril 1974, il proposa alors de lancer une action en vue d'obtenir le rattachement à la Culture des compétences du ministère de l'Industrie en matière d'édition et du ministère de l'Education en matière de bibliothèques. Le rapporteur se trouvait alors appelé par le nouveau secrétaire d'Etat à la culture, Michel Guy, à son cabinet, pour mettre en œuvre les propositions qu'il avait présentées. Dans les deux années qui suivirent, une direction du Livre était créée au ministère de la Culture avec compétence non seulement sur l'édition et la lecture publique mais également, à la suite d'une décision de l'Élysée, sur l'exportation du livre à l'étranger. La "caisse des lettres", devenue Centre National des Lettres et présidée par le nouveau directeur du Livre, voyait ses moyens d'action considérablement renforcés notamment par l'institution d'une taxe sur les machines à photocopier. La protection sociale des écrivains était assurée par le vote de la loi du 31 décembre 1975 et un système de prix dérogatoire était institué pour le livre (système du prix net).

Ce dispositif serait complété à partir de 1981 par le rattachement de la Bibliothèque Nationale au Ministère de la Culture et par l'institution du prix unique du livre par la loi Lang.

Il a été le point de départ d'un spectaculaire développement des bibliothèques publiques françaises tant par le nombre des constructions que par l'afflux des lecteurs.

Il a conduit à aider l'édition dans ses projets les plus intéressants sur le plan culturel par la multiplication d'aides décidées par les professionnels eux-mêmes au sein de commissions spécialisées en faveur de l'édition scientifique, de la traduction de la poésie, des textes de théâtres, des scénarios, etc. Une intervention jugée au départ avec méfiance est entrée dans les habitudes et il ne viendrait à personne aujourd'hui l'idée d'en contester l'utilité.

Si ce rappel historique nous paraît intéressant, vingt-cinq ans après, c'est que la période considérée a correspondu non seulement à la mise en place d'une compétence globale du Ministère de la culture sur le livre mais aussi à l'apparition de la publicité à la télévision et à l'exclusion du livre de son champ d'application, à la

naissance d'*Apostrophes* et à une période particulièrement riche de l'histoire de l'édition avec le développement des collections de poche, la mise en place de réseaux de distribution comme la SODIS, le début de l'essor de l'édition pour la jeunesse, etc.

Le milieu des années 70 apparaît avec le recul comme une étape marquante de la vie du livre en France alors même qu'on peut se demander si l'on ne se trouve pas actuellement à la veille d'un nouveau tournant, marqué par le développement du commerce en ligne, l'apparition de l'édition numérique, et une articulation croissante du livre et des autres médias, et notamment la télévision, au sein de groupes de communication qui apparaissent comme les vecteurs probables du développement économique dans la première décennie du nouveau siècle.

L'édition va connaître des mutations profondes au cours des années à venir, dont un certain nombre ont été évoquées, au passage, dans le cours du rapport. Il nous paraît essentiel, pour que ces mutations s'exercent de la façon la moins néfaste possible tant pour les secteurs économiques concernés que par rapport à l'enjeu d'intérêt public que constitue le développement de la lecture et du livre, que le ministère désormais en charge à la fois de la culture et de la communication, puisse accompagner et faciliter ces mutations.

En matière de livre, les objectifs sont clairs et conformes à ceux que le Ministère poursuit dans les autres secteurs:

#### Conservation du patrimoine littéraire:

Il s'agit là de développer les mécanismes qui permettent au fonds littéraire d'être disponible, physiquement dans les bibliothèques et les librairies, ou virtuellement sur les nouveaux supports et dans le catalogue de droits des éditeurs, et surtout mis en valeur, accessible, grâce à la modernisation des bibliothèques, au maintien et au développement d'un réseau de librairies disposant de surfaces suffisantes pour refléter dans sa diversité la politique éditoriale de réédition aussi bien que de création. Sur ce point, le sentiment personnel du rapporteur est que la France, si elle a de bons libraires, n'a pas actuellement de librairies comparables par les surfaces offertes à celles de New-York ou de Londres, voire même de Montreal ou de Bruxelles.

Les inconvénients que présente pour la liberté éditoriale, le poids de groupes de distribution comme Barnes & Noble aux Etats-Unis ou Waterstone's en Grande-Bretagne ne doit pas mener à une défense de la "petite librairie" mais à une réflexion sur la manière d'avoir en France des lieux de vente comparables au Barnes & Noble de Union Square ou à l'alignement à Charing Cross d'une demi-douzaine de librairies de plusieurs étages, succursales de grandes chaînes ou indépendantes, mais entièrement consacrée au livre, à la fois calmes et conviviales. Ce point nous paraît essentiel dans le cadre même de notre sujet car seule une présentation importante et très diversifiée des livres peut équilibrer l'effet brutal de sélection des titres par la télévision et vraisemblablement au moins au niveau des "portails" sur Internet.

#### Développement de la lecture.

Ici, le premier intervenant est bien entendu l'Education Nationale. L'un des éditeurs que nous avons rencontré nous a dit: "Mon ministère, ce n'est pas la rue de

Valois, c'est la rue de Grenelle. Ce sont ces gens-là qui apprennent lire. Vous, ce que vous faites, c'est secondaire."

Cela est vrai. Mais passé l'âge de l'école, la lecture relève de lieux de vie différents: la librairie dont nous venons de parler, la bibliothèque et aussi la télévision avec son rôle de prescripteur et de modèle.

### Pluralité et Création:

Une mission difficile à assumer et délicate à préciser dans ses formes mais qu'il nous paraît impossible de passer sous silence est la nécessité dans une démocratie de veiller à ce que les débats d'idées d'une société trouvent leur expression dans la diversité des points de vue sur l'ensemble des supports écrits ou audiovisuels. C'est de cette pluralité aussi que dépend le niveau des débats. A cet égard, il est essentiel de veiller à ce que le nombre des émissions littéraires et la diversité de leurs animateurs garantissent cette pluralité. De la même façon, il faut que le ministère à travers les instruments que constituent la direction et le centre national du livre favorise tout ce qui contribue à la multiplicité des pôles de décision en matière d'édition et préserve ainsi la possibilité pour les nouveaux auteurs d'être publiés, pour les idées nouvelles d'être diffusées. Il s'agit là de maintenir et d'encourager les différents stades de la reconnaissance de l'écrivain. C'étaient autrefois les "salons", les milieux littéraires, les revues, de petites maisons d'édition précédant les grandes dans le travail de prospection. Ce ne peut pas être la télévision, en tout cas, pas la télévision seule. Le rôle du Ministère ici est d'encourager tout ce qui peut être lieu de contact et de diffusion, comme dès aujourd'hui la Bibliothèque de France et d'autres bibliothèques, le Centre Pompidou, certains musées et centres culturels dans une conception de plus en plus polyvalente de la culture, jusqu'au point où la télévision peut donner aux débats et aux créations le retentissement qu'elle seule est capable d'assurer.

### - Promotion du livre français dans le monde.

Ici, la télévision peut jouer un rôle essentiel de promotion relayée par le commerce en ligne qui résoudra le problème né du prix excessif du livre français à l'étranger compte tenu de ses coûts de distribution

### Le Ministère de la Culture et la Télévision.

En tant que département ministériel en charge de la Communication, le Ministère a une compétence globale sur l'évolution de la Télévision. A ce titre il détermine les conditions générales de son évolution et l'ensemble de son activité.

Mais cette compétence générale ne doit pas faire perdre de vue la responsabilité particulière qui est la sienne de veiller à la présence de la culture en tant que telle sur les écrans, à sa place relative sur les différents modes de retransmission télévisée.

Cela sous deux formes:

La création audiovisuelle propre à la télévision et par laquelle celle-ci, à travers la fiction ou tout autre type d'émission qui, par son style, son inventivité, la force même de son contenu, participe à la vie culturelle dans son ensemble.

La capacité de rendre compte de la vie culturelle telle qu'elle se développe hors de la télévision dans le spectacle vivant (théâtre, danse, opéra, etc), la musique, le cinéma, les arts plastiques et bien entendu le livre.

Voilà ce qu'il importe de développer. Voilà ce qui correspond en matière de télévision à l'objectif que s'est fixé le Ministère de mettre à la portée de tous les Français "les œuvres capitales de l'humanité" pour reprendre les termes du décret constitutif du Ministère en 1959 ou, pour reprendre ceux du décret de 1982, de "favoriser la création des œuvres d'art et de l'esprit et de leur donner la plus vaste audience."

Mais comment cette responsabilité peut-elle aujourd'hui être exercée par le Ministère à l'égard des chaînes et notamment des chaînes publiques?

Pour prendre à titre d'exemple le domaine qui nous intéresse; peut-on, en vue d'éviter une diminution de la présence du livre et une poursuite du glissement des horaires des émissions littéraires, envisager de créer, dans le cahier des charges, de nouvelles obligations plus contraignantes?

Il va de soi que ce choix serait l'expression d'une volonté politique. Il se fonderait, de façon tout à fait justifiée, sur le droit qu'a l'Etat de définir en l'espèce les obligations de service public des chaînes.

Et la légitimité d'une telle intervention serait d'autant plus fondée que l'Etat aurait apporté parallèlement aux chaînes des ressources nouvelles venant compenser la perte de recettes publicitaires qu'infère nécessairement la programmation d'émissions qui réduisent les parts de marché.

A cela s'ajoute que, même si, dans le passé, l'intervention constante de l'autorité politique dans le fonctionnement de la télévision (mais, pour l'essentiel, dans le domaine de l'information) a donné lieu à des abus, voire à des atteintes à la démocratie que personne ne souhaite voir se répéter, il n'en reste pas moins que cette autorité politique était et demeure fondée sur l'élection, alors que le pouvoir de programmation des chaînes, exorbitant si l'on considère l'impact qu'il a dans la vie quotidienne d'une majorité de Français, et sur une part essentielle de celle-ci, leur "temps libre", échappe désormais à tout autre contrôle direct que celui des dirigeants des chaînes publiques.

Le contenu de la télévision est certes soumis aux sondages comme la vie politique mais non aux élections. Et même si le choix des dirigeants comporte une relation avec le résultat des élections politiques, (sensiblement moins directe, cependant depuis l'institution de nouveaux mécanismes de désignation par le CSA), le choix des programmes, lui, reste d'abord lié à des décisions de professionnels, fondées sur des prévisions d'audience.

Ceci pour dire que s'il apparaissait que l'intérêt de la culture, de la langue française, du développement de la lecture ou de tout autre objectif conforme à une mission de service public définie par les autorités politiques dont la légitimité, répétons-le, trouve son origine dans l'élection, doit conduire à placer dans la grille des programmes une émission destinée à remplir ce type de mission, cela serait

conforme à la démocratie et, sous réserve de laisser les réalisateurs décider de son contenu précis, conforme au respect de la liberté de création.

Mais sitôt formulée cette pétition de principe, on réalise à quel point l'idée que l'Etat puisse intervenir, même au nom de la culture, dans la programmation des chaînes même publiques va contre l'esprit de la télévision d'aujourd'hui..

Notons au passage que cette intervention existait encore en 1986 quand les cahiers des charges imposaient la programmation, pendant un quota d'heures, d'émissions réalisées par l'I.N.A.

Aujourd'hui, une telle intervention apparaîtrait aux responsables de la télévision comme totalement inacceptable. La programmation est désormais conditionnée par les attentes des directions des chaînes en matière d'audience avec ou sans arrière-pensée commerciale. Le programmeur va donc définir sa grille en fonction de ces attentes. Une intervention extérieure, qu'elle soit celle des pouvoirs publics ou d'une autorité extérieure comme le C.S.A. (ou d'un comité culturel à inventer), fausserait les équilibres voulus par les responsables.

En sens inverse, le pouvoir sans partage des programmeurs présente des risques, quelles que soient la qualité et l'expérience professionnelle des hommes, notamment le risque d'une uniformisation de l'inspiration liée à cette concentration du pouvoir et à la relative homogénéité (de goût, de culture, de mode de vie) des hommes qui le détiennent. A l'inverse, tout ce qui va dans le sens de la diversité (et notamment celle des hommes) est bon pour l'imagination, c'est-à-dire pour la culture.

A cet égard, le passage d'une chaîne unique à plusieurs chaînes généralistes, puis à des chaînes cryptées, thématiques, câblées, satellites, la possibilité de capter les chaînes étrangères, l'apparition des chaînes numériques, tout cela peut jouer dans le sens de la diversité. Mais ce serait une illusion de croire que la multiplicité infère mécaniquement la diversité. L'examen de ce qu'offre le paysage télévisuel américain, (en dehors des chaînes payantes) ou, plus près de chez nous, italien, est à cet égard consternant d'uniformisation par le bas.

Bref, cahier des charges ou pas, que peut-on, aujourd'hui, dans le souci de mieux mettre en valeur le livre à la télévision, demander à une chaîne publique?

En tout état de cause, remettre en cause le glissement progressif des programmes culturels vers la troisième partie de soirée supposerait qu'on évalue le manque à gagner publicitaire, qu'on compense celui-ci par l'augmentation de la redevance et qu'on détermine la perte d'audience que la chaîne peut accepter compte tenu du "gain en image" que ce type d'émissions lui procure. Pour celles-ci, il faut quand même le dire, la mesure de l'audimat ne suffit pas: il convient d'évaluer le nombre de téléspectateurs, voire de citoyens, qui souhaitent qu'elles existent sur la grille des chaînes publiques même s'ils ne les regardent pas.

A supposer que la décision soit prise de mettre un terme au glissement des émissions littéraires vers le bas de la grille, s'agira-t-il alors de remettre Pivot à 21h 30 en lui demandant de rebaptiser son émission *Apostrophes* et de retrouver le public qu'il avait et son influence sur les ventes?

C'est malheureusement, il faut le dire, le rêve inavoué qui perçait dans les propos d'un certain nombre de mes interlocuteurs. Pourquoi ne pas demander aussi à Bernard Pivot, le jour de cette résurrection, de se teindre les cheveux en noir pour retrouver son "look" d'il y a vingt ans?

La vérité c'est qu'un renversement autoritaire des évolutions constatées pour les horaires de programmation de ce type d'émission irait contre toutes les tendances actuelles.

La chaîne publique à la française est devenue une chaîne commerciale corrigée par une préoccupation de qualité. Jusqu'à quel point cette correction est-elle possible et en quoi peut-elle consister, voilà la vraie question.

La BBC chaîne publique non commerciale, financée par la seule redevance, n'échappe pas à la recherche de l'audience. Et elle n'a aucune émission littéraire!

En sens inverse, la contradiction entre les objectifs de cohérence de leur programmation définis de l'intérieur par les responsables des chaînes publiques et le désir que peuvent avoir le ministère de la culture, celui de l'éducation nationale ou un autre (par exemple l'environnement, la santé publique, ou la formation professionnelle) de voir relayer leur action par la télévision ne trouvera-t-il de solution que dans la mise en place de chaînes de strict service public, financées par des moyens budgétaires? Que resterait-il alors comme justification à la redevance? Le précédent des chaînes publiques culturelles américaines montre que le public de telles chaînes est, comme celui des chaînes parlementaires, confidentiel, même si leur existence peut être justifiée par les exigences de la démocratie.

On tombe à pieds joints dans une problématique bien connue, radicale et irréaliste: Faut-il dans un pays où la télévision est dans tous les foyers supprimer la redevance et fiscaliser la télévision publique en réduisant son champ d'intervention aux seuls domaines qui relèvent du service public et accentuer l'opposition entre la télévision privée et une télévision de pur service public à vocation strictement culturelle et éducative?<sup>13</sup>

La question demeure, pour le moment, théorique, car on part d'une situation donnée et de chaînes qui existent, mais elle n'est pas oiseuse. La recette commerciale infère un contenu commercial. Il faut aller dans le sens des téléspectateurs non en tant que citoyens d'une nation mais en tant que consommateurs de loisirs, ou de produits, et il faut leur donner ce qu'ils attendent. Pas le livre, pas la culture, au sens où France-Culture l'entend mais de la détente, de la fiction, et à la rigueur de l'information, mais pas forcément la plus enrichissante, (voir ce que dit Pierre Bourdieu du développement du fait divers et de l'information de voisinage au détriment de l'actualité politique et internationale).

On ne peut donc éviter, en dernier ressort, de souligner la contradiction de nature entre la télévision généraliste telle qu'elle évolue depuis quelques années et le souci d'utiliser l'instrument télévisé à des fins culturelles. Cela veut dire que la présence du livre, ou celle d'émissions culturelles en général, ne peut venir que de corrections délibérées apportées à l'évolution spontanée, que ces corrections viennent de l'intérieur et soient le fruit de la confiance faite par la puissance publique aux responsables quant à leur capacité à définir et à mettre en œuvre une politique culturelle contre les tendances mécaniques qu'infère la prise en compte de considérations purement commerciales, ou qu'elles viennent de décisions prises par la puissance publique et contrôlées par le CSA.

---

<sup>13</sup> Notons que telle est la position de la Commission de Bruxelles.

## CONCLUSIONS

L'état des lieux auquel nous avons procédé quant à la présence du livre dans le secteur de l'audiovisuel, notamment public, conduit aux conclusions suivantes:

1. Le livre reste très présent sur les chaînes publiques. Mais il s'agit d'une exception française qui trouve son origine dans nos traditions culturelles et dans l'histoire spécifique de la télévision française.

Cette présence est atténuée, depuis quelques années, par une légère diminution quantitative et surtout par un glissement marqué des horaires

2. La place qu'avait prise la télévision, notamment grâce à Bernard Pivot, dans les "espaces" de présentation du livre a rendu les éditeurs, et, plus généralement, le milieu intellectuel, hyper-sensibles à la décline de la place du livre sur les chaînes généralistes, place qui risque incontestablement d'être remise en cause par les tendances profondes de la télévision actuelle, (la télévision privée a pratiquement éliminé le livre).

3. Mais la télévision ne supprime pas le livre. Les problèmes qu'affronte celui-ci viennent beaucoup plus de la redistribution en cours des contenus sur de nouveaux supports.

4. La télévision est un élément de la présentation du livre au public et elle doit le rester.

—A cet égard et compte tenu de la tendance des programmeurs à donner la priorité à des considérations d'audience, le Ministère de la Culture et de la Communication devra observer la plus grande vigilance à l'égard de l'évolution des grilles et user du pouvoir d'influence qui est le sien pour obtenir que la place actuelle des émissions littéraires soit maintenue du moins le temps que l'éclatement annoncé du grand public entre une multitude de chaînes nouvelles se produise,.

Sur **France 2**, l'existence d'une grande émission littéraire hebdomadaire, comme celle de Bernard Pivot, dans le créneau horaire actuel doit être, nous semble-t-il, impérativement conservée, compte tenu de son impact symbolique, quitte à ce que la formule évolue.

Sur **FR 3**, l'existence d'émissions littéraires nationales et régionales dans des formats variés qui tiennent compte de la vocation plus culturelle et plus régionale et plus proche de la vie quotidienne est également conforme à l'esprit d'une chaîne publique et doit être préservée.

Sur les deux chaînes enfin, la présence quotidienne de mentions brèves mais répétées d'ouvrages de toutes catégories affiche la volonté de montrer que le livre a sa place dans l'univers de l'audiovisuel.

Peut-être pourrait-on souhaiter, sans intervenir dans le contenu d'une programmation, que soit conçue une émission consacrée aux livres pour les jeunes, le mercredi, sur l'une ou l'autre chaîne.

Ces quelques souhaits ne nous semblent pas devoir être traduits dans un cahier des charges mais relever d'abord d'une volonté propre des responsables des chaînes confortée tant par le Ministère de la Culture que par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel. En l'absence d'une telle volonté, on serait en droit de s'interroger sur la capacité des chaînes publiques à corriger le jeu du marché par des préoccupations de service public qui seules justifient le financement par une redevance.

5. Mais, s'il est important, dans cette période de transition, pour l'édition, de maintenir, autant que possible, la place actuelle du livre sur les chaînes généralistes, il faut savoir que les innovations et les développements dans ce domaine trouveront place sur les chaînes thématiques.

6. La difficulté de la transition rend également nécessaire d'aborder avec prudence le dossier de la publicité à la télévision qui trouvera sans doute sa place sur les chaînes thématiques et surtout sur la "Toile".

7. Pour ce qui est du futur, les perspectives qu'ouvre la télévision numérique peuvent fournir l'occasion de réfléchir à ce que pourrait être, à terme, une télévision publique à vocation culturelle. Une telle réflexion doit évidemment partir de ce qui existe, notamment **Arte** et la **Cinquième**, mais inclure tous les champs que la télévision actuelle ne peut pas couvrir, notamment une part importante de l'activité éditoriale aujourd'hui laissée de côté.

8. En même temps et en parallèle, il conviendrait, de soutenir et de développer les autres formes de présentation du livre: presse écrite et radio, librairies, bibliothèques et, désormais, sites internet spécialisés.

9. L'axe d'une politique dans ce domaine est d'aider l'édition à affronter les mutations technologiques qui vont la secouer et notamment d'anticiper des transformations liées au développement du numérique et du net, qui sont inévitables, même si l'on ne peut en prévoir le rythme, d'en surveiller le développement, et de faire en sorte que l'édition française en bénéficie au lieu d'en pâtir.

Il s'agit d'être prêt au cas où ce rythme s'accélérait, ce qui suppose, tant dans le domaine de la télévision que dans celui du livre, une sorte de "veille" de ce qui se prépare, dans notre pays aussi bien qu'au delà des frontières, veille que l'Etat doit assurer en y associant tous les professionnels concernés (éditeurs, écrivains, bibliothécaires, libraires, et professionnels des médias) afin que les différents métiers du livre se préparent à ces changements et adaptent leurs pratiques aux nouvelles données tant de la télévision que de la chaîne du livre.

## ANNEXES

## I Documentation

Autorité de Régulation des Télécommunications La numérisation de la diffusion terrestre de la télévision et de la radio. 1999.

Baillon: La présentation des livres à la télévision depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1975. Analyse, impact sur le public. ENSB 1975.

Baudelot Et pourtant ils lisent.

Borzeix: La question du droit de prêt dans les bibliothèques. Ministère de la Culture. 1998.

Bourdieu: Discours aux véritables maîtres du monde. 1999.

Bourdieu: Sur la télévision. Raisons d'agir. 1996.

BVA Les émissions culturelles de France Télévision.

Cahart Le livre français a-t-il un avenir? Documentation française. 1987.

Cahiers du cinéma numéro spécial sur la télévision.

Conseil Supérieur de l'Audiovisuel Culture et Télévision 1998

Conseil Supérieur de l'Audiovisuel L'explosion des chaînes thématiques 1999

Cordier: Rapport sur le livre numérique. 1999.

Darnton: le nouvel âge du livre dans le Débat. Mai 1999.

Debray: la pouvoir intellectuel en France. 1979.

Documentation française: La France dans la société de l'information 1999.

Donnat: Les pratiques culturelles des Français. 1997.

Etablet et Felouzis: Livre et Télévision Concurrence ou interaction. PUF 1992.

Finkelkraut: la défaite de la pensée

Fondation Singer-Polignac: Les Intellectuels et les Médias. Colloque. 1999.

Fumaroli: L'Etat Culturel. 1992.

Lipovetski: L'ère du vide. 1983.

Malraux L'homme précaire et la littérature.

Mc Chesney Rich Media, Poor democracy University of Illinois Press 1998

Mengin Les répercussions économiques de la présentation de livres à la télévision 1991.

Missika et Wolton La folle du logis, la télévision dans les sociétés démocratiques 1983. Françoise Benhamou

Mongin Face au scepticisme 1998

Nora Les lieux de mémoire.

Peroni de l'écrit à l'écran Centre Georges Pompidou 1991

Peytard et autres: La médiacritique littéraire radio télévision annales de l'université de Besançon 1990.

Pivot: Remontrance à la ménagère de moins de cinquante ans. Plon 1998.

Raczymow: La mort du grand écrivain. 1994.

Schiffrin: L'édition sans éditeurs La Fabrique.1999.

Syndicat National de l'Edition L'Edition 1998-1999

Syndicat National de l'Edition Rapport sur le commerce électronique du livre. 1999.

Thématiques Régie: Les chaînes thématiques et l'édition. 1998.

## II Programmes examinés

### Français:

TF1

LCI

France 2

France 3

Paris Première

Canal Plus

Cinquième

Arte

Revue TéléCableSatellite

### - Etrangers

RTBF

BBC

RAI

TVE

C Span

New-York TV Guide

### III Personnes rencontrées

#### Editeurs

M. Serge Eyrolles, président du Syndicat National de l'Édition  
M. Jean Sarzana, délégué général du Syndicat National de l'Édition.  
M. Jean Etienne Cohen-Séat, Hachette Littérature.  
M. Pierre Marchand Hachette  
Mmes Bignon et Neuwers Hachette Littérature  
M. Olivier Nora Calmann-Lévy  
M. Jean Marc Roberts Stock  
M. Jean-Claude Fasquelle Grasset  
M. Manuel Carcassonne Grasset  
Mme Claude della Torre Grasset  
M. Olivier Bétournet Fayard  
M. Leonello Brandolini Laffont  
M. Antoine Gallimard  
Mme Teresa Cremisi Gallimard  
Mme Joëlle Faure Gallimard  
M. Cohen-Tannoudji Gallimard  
M. Claude Cherki Le Seuil  
Mme Anne de Cazanove Le Seuil  
M. Charles Henri Flammarion  
M. Francis Esménard Albin Michel  
M. Jean-Manuel Bourgois Magnard  
M. Jérôme Lindon Editions de Minuit  
M. Bernard de Fallois  
M. Christian Bourgois  
M. Jean Delas Ecole des Loisirs  
Mme Colette Gagey Bayard Editions  
Mme Marie Christine Bault Livres Hebdo

#### Télévision

M. Hervé Bourges, président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel  
M. Patrick Poivre d'Arvor TF1

M. Marc Tessier, président de France Télévision  
Mme Geneviève Guichenev, médiateur de France Télévision  
Mme Monique Atlan, France 2  
M. Bernard Pivot France 2  
M. Rémy Pflimlin FR3  
M. Olivier Barrot Un livre un jour FR3  
M. Bernard Rapp Un siècle d'écrivains FR3  
M. Mariou Qu'est-ce qu'elle dit Zazie?  
Mme Jannick Jossin FR3  
M. Jérôme Clément Président 5<sup>ème</sup> Arte  
M. Jean Rozat 5<sup>ème</sup> Arte  
M. Frédéric Ferney Droit d'auteur 5<sup>ème</sup>  
Mme Marie-Anne Bernard 5<sup>ème</sup>  
M. Albert Algoud Canal Plus Nulle part ailleurs  
M. F.O. Giesbert Paris Première  
Mme Laure Adler France Culture  
M. Jean-Pierre Tison RTL

Ministère de la Culture:

M. Marc Sadaoui, directeur du cabinet  
Mme Agnès Saal, directeur-adjoint du cabinet  
Mme Danièle Brison, cabinet  
M. Christian Phéline, cabinet  
M. Pierre Encrevé, cabinet  
M. Olivier Courson, cabinet  
M. Bernard Montanier, cabinet  
Mme Catherine Smadja, cabinet  
M. Frédéric Scanvic, directeur de l'administration générale  
M. Jean Sébastien Dupuit, directeur du livre et de la lecture  
M. Guy Boin, direction du livre et de la lecture

Affaires étrangères

S.E. M. Daniel Bernard, ambassadeur de France en Grande-Bretagne

M. François Rivasseau, porte-parole adjoint.

Mme Marguerite Hitier, chargée de mission pour l'action audiovisuelle extérieure

M. Pierre Buhler, conseiller culturel aux Etats-Unis

M. Pascal Bourdon; attaché culturel, chef du service audiovisuel de l'ambassade de France aux Etats-Unis.

M. Olivier North, conseiller culturel en Grande-Bretagne

Mme Géraldine d'Amico, attachée culturelle.

Mme Colliou-Dumond, conseiller culturel à Rome

Des remerciements particuliers doivent être adressés à ces personnes ainsi qu'à nos ambassades à Rome, à Berlin, à Madrid et à La Haye, pour les précieuses informations qu'elles nous ont fournies et qui sont reprises dans ce rapport.

### Divers

S.E. M. Pierre-Dominique Schmitt, ambassadeur de Belgique, membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel de Belgique francophone.

M. André Schiffrin, éditeur à New-York.

M. Corrado Augias, journaliste, ancien député européen, ancien responsable de l'émission *Babele*.

Les libraires de Quai des brumes, de la FNAC, et de la librairie Kléber à Strasbourg.

M. Jean-Marie Borzeix Télérama

M. le Pr Guyon directeur de l'Ecole Normale Supérieure

M. Jérôme Prieur, réalisateur de la série télévisée les Hommes-Livres

M. Raphaël Hadas-Lebel, conseiller d'Etat.

M. François Balle, professeur à l'Université de Paris II, ancien membre du Conseil Supérieur de l'Audiovisue,

Notamment.

#### IV De qui dépendent les chaînes thématiques?

##### Du Service Public:

- Euronews (avec les agences de presse)
- Festival
- Histoire
- Régions
- TV5
- RFO

##### De Groupes qui incluent des maisons d'éditions

###### Lagardère (Hachette):

- Canal J
- Chaîne Météo
- MCM Africa
- MCM Euromusique
- Muzzik

###### Canal Plus (Vivendi)

- Canal Jimmy
- Ciné-Cinemas
- Ciné Cinéfil
- C: Game One (jeux vidéo)
- Eurosport France en liaison avec TF1
- Comédie en liaison avec Pathé
- Demain
- Planète
- Seasons

##### Des Chaînes privées françaises:

###### TF1:

- LCI
- Odyssée
- Teletoon avec TPS

M6

- Club Téléachat
- M6 Music
- Fun T.V.
- Série Club
- Teva
- Paris Première (avec la Lyonnaise)

D'autres groupes français:

Amaury: Equipe TV

PMU Equidia:

Pathé:

- Pathé Sport.
- Voyage

Groupe AB:

- AB Animaux
- ABI

Des *Majors* américains

Disney

Fox Fox Kids

Universal 13<sup>ème</sup> rue

A quoi s'ajoute:

- RTL9 qui a le statut de chaîne étrangère.

Olivier Bourgois est ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure et de l'ENA. Administrateur civil au Ministère de la Culture depuis 1971, il y a exercé diverses fonctions et a notamment été chargé, au cabinet du secrétaire d'Etat, Michel Guy, de la création et de la mise en place de la direction du Livre. Il a également été secrétaire général de l'Académie de France à Rome et conseiller culturel au Mexique. Il a publié deux romans, *Un néant moins tranquille*, au Mercure de France, et *la Chambre d'Icare* chez Albin Michel et traduit *La Route de Mafeking*, de Herman-Charles Bosman, publiée chez Albin Michel, dans la collection des *Grandes Traductions*.